

L'IMPARTIAL

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse		Pour l'Etranger	
1 AN	Fr. 36.—	1 AN	Fr. 75.—
6 MOIS	» 18.25	6 MOIS	» 40.—
3 MOIS	» 9.25	3 MOIS	» 20.50
1 MOIS	» 3.30	1 MOIS	» 7.25

TARIFS RÉDUITS POUR CERTAINS PAYS

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE: ADMINISTRATION: (039) 3 24 01 / RÉDACTION: (039) 2 53 77

20 centimes

CHÈQUES POSTAUX IV 6 325

PRIX DES ANNONCES

LA CHAUX-DE-FONDS, CANTON DE
NEUCHÂTEL ET JURA BERNOIS 18 CT. LE MM.
Régie extra-régionale «Annonces-Suisse» S. A. «ASSA»
SUISSE 22 CT. LE MM.
RÉCLAMES 75 CT. LE MM.
(MINIMUM DE 25 MILLIMÈTRES)

ET MAINTENANT

Que va faire de Gaulle?

La Chaux-de-Fonds, le 3 février.

Ainsi à Alger les barricades sont tombées.

Lagaillarde est en prison.

Ortiz en fuite.

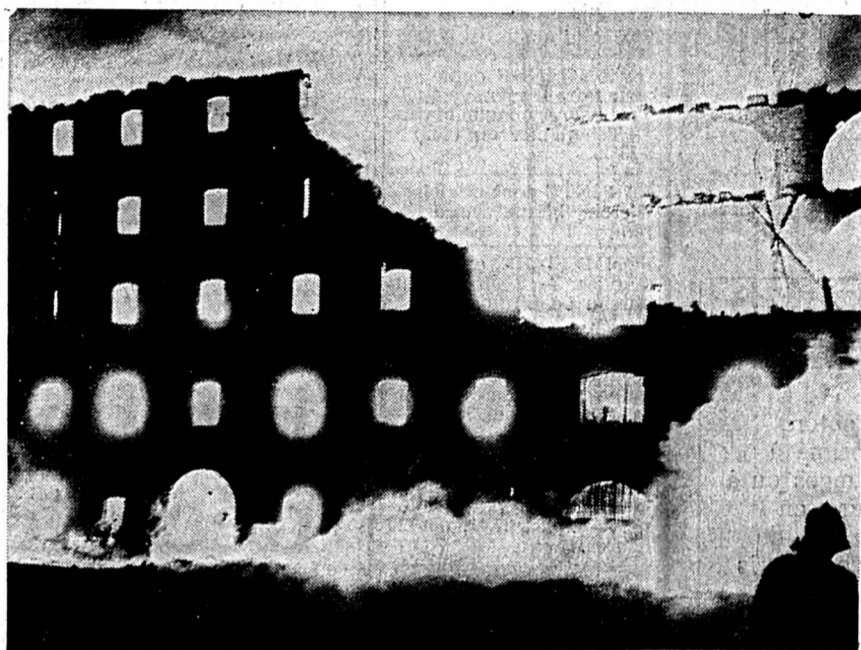
Les derniers occupants du réduit ont soit repris le chemin de leurs foyers, soit été incorporés dans les «paras» ou la Légion. Ils voulaient du «baroud». Ils en auront...

Fin rapide et lamentable — quoique heureuse — d'une équipée qui faillit coûter cher à la France, parce qu'elle mettait en échec le pouvoir civil en même temps qu'elle trahissait les hésitations profondes de l'armée. Si de Gaulle n'avait été là, on pouvait à juste titre craindre et tout envisager: le coup d'Etat, la guerre civile, le chaos, la dictature. C'est à l'énergie, à la volonté clairement exprimée du Président, au prestige énorme dont il jouit, que la France doit d'avoir fait l'économie d'une aventure ou d'une révolution. Le tournant était dangereux. Il a été pris avec maestria. D'où la victoire de l'ordre sur le désordre. D'où peut-être un affermissement du régime qu'on ne pouvait espérer ni si total ni si complet.

En effet, on peut bien dire que si le départ de M. Pinay avait affaibli le Cabinet Debré et, par voie de conséquence, l'autorité du général de Gaulle, l'aventure d'Alger lui redonne une assiette politique et une assise plus solides. Unaniment, le peuple français s'est prononcé pour l'honnête homme qui, par deux fois déjà a relevé et sauvé le pays. Il se prononce aussi contre les factieux et surtout les organisations d'extrême-droite, dont les activités allaient du complot larvé à l'insurrection ouverte. Ainsi, de Gaulle se trouve à nouveau plébiscité, et cette fois-ci avec un fort accent de gauche et syndicaliste. L'homme de la rue a témoigné qu'il n'entend pas qu'on pratique d'autre politique que celle de la légalité et des principes républicains. Il n'admet ni les coups de force, ni les conspirations. Il entend faire respecter l'ordre légal et hiérarchique, sans lequel on ne bâtit rien de solide ni de durable. L'abcès a été crevé et la preuve est faite que la politique du 16 septembre, autrement dit celle de l'auto-détermination, reste la base de l'action française en Algérie.

L'insurrection d'Alger aura duré en tout neuf jours et fait vingt morts, dont quatorze gendarmes. Mais elle a profondément ébranlé la France, en lui donnant conscience, une fois de plus, de la gravité de l'heure et du caractère véritable du chef qu'elle s'est donné. Hier encore, en effet, le général de Gaulle paraissait porté au pouvoir par les forces de droite et certains l'accu-

Gigantesque incendie...



...à Copenhague, où un immense bâtiment de plus de trois cents ans d'âge a été la proie des flammes. — Voici le prodigieux brasier photographié la nuit.

Un peu de météorologie

1959 a été l'année la plus chaude du vingtième siècle dans le Jura

Zurich, le 3 février.

Il fallait ces jours derniers consulter le calendrier pour s'assurer que l'on ne vivait que le premier mois d'une nouvelle année. En effet, la douceur de l'air et l'absence de

neige faisaient songer plus au mois d'avril qu'au mois de janvier. Mais des températures si hautes pour la saison ne sont pas apparues brusquement. Nous y avons été largement préparés, ou habitués par toute l'année 1959.

L'année qui s'est terminée il y a un mois à peine présente, pour la station météorologique de notre ville, une moyenne de 8,0°. La température dite normale, c'est-à-dire la moyenne thermique de 1901 à 1950, y est de 6,2°. Il y a donc eu un excédent de 1,8° pour toute l'année. Ce seul chiffre peut paraître bien faible, car un réchauffement de moins de 2° est à peine perceptible d'ordinaire. Toutefois, si l'on réfléchit à l'apport supplémentaire d'énergie que cela représente, on se rend immédiate-

ment compte que de tels écarts doivent être exceptionnels. C'est en effet le cas. On n'a jamais enregistré une année si chaude à La Chaux-de-Fonds depuis que des observations régulières y sont faites, à savoir depuis 1899. En se référant à d'autres séries plus longues, à celle de Bâle par exemple, il faut remonter au 18e siècle pour rencontrer une année aussi chaude.

Les deux années les plus chaudes avaient été jusqu'ici 1947 avec 7,7° de moyenne et 1949 avec 7,4°. Durant l'année 1959, les températures ont oscillé entre -9,9° le 17 janvier et +27,7° le 10 juillet. Il n'y a rien d'extraordinaire dans ces chiffres puisque le minimum absolu a été enregistré le 13 février 1929 avec -25,8° et le maximum absolu le 28 juillet 1947 par 31,1°.

Et le soleil ? La plupart des moyennes mensuelles de l'année écoulée sont bien supérieures à la normale mais pas de manière excessive. Seules 2 se rapprochent des maximums correspondants. En mars 1959, on avait mesuré une moyenne de 5,4° alors que le maximum de ce mois est de 6,5° en mars 1957. Mais en mars 1948, on avait déjà enregistré 5,9°. Mars 1959 n'arrive donc qu'en 3me position. Juillet 1959 est second parmi ses congénères avec ses 18,2°. Le maximum est ici détenu par juillet 1952 qui présentait une moyenne de 18,3°. En 1911, on avait déjà enregistré 18,1° de moyenne en juillet.

(Suite page 3.) Paul BOURQUIN.

(Voir suite en page 3.)

LA «HOUILLE BLANCHE», PAS MORTE !

Les architectes de l'eau vive font couler ... la Seine à Grenoble, où se trouvent, en réduction, tous les barrages du monde

(Corr. part. de «L'Impartial»)

Genève, le 3 février.

A Grenoble, on sait parler de l'eau avec respect ! Car, ces laboratoires (uniques en Europe) sont véritablement le temple de cette eau sacrée dont voici près d'un siècle, Aristide Bergès fit la Houille Blanche.

La Bible de la houille blanche, savez-vous que ce fut une reproduction en relief de la Vallée de Lancey, où Aristide Bergès s'était établi à la fin du Second Empire ? Ce modèle réduit et une turbine de 2 m. de diamètre, il les présenta à l'Exposition universelle de 1889. Cette année-là un ingénieur de 57 ans avait installé sur le Champ de Mars un extraordinaire monument naturel nature celui-là, la Tour Eiffel.

La «Houille Blanche» de Bergès et le «Monstre» de Gustave Eiffel allaient ensemble entrer dans l'Histoire. Singulière coïncidence des calculs et des expériences des ingénieurs d'aujourd'hui, est né le tétrapode, bloc de béton qui constitue l'élément de base de nombreuses digues artificielles et qui ressemble, de loin, à une Tour Eiffel qu'aurait peinte Bernard Buffet.

1889-1960... voici dans ces laboratoires hydrauliques l'armée des tétrapodes, de 10 et 16 tonnes, prête à être passée en revue, imposante, massive comme une division de chars étranges venus d'une autre planète. Et à deux pas, tous les ports du monde qu'elle a mission de protéger contre vents et marées.

Tout y est

Car les plus grands ports du monde, les barrages, les usines hy-

drauliques du monde sont réunis à Grenoble sous des hangars couvrant 6 hectares de terrain, baptisés des noms de pionniers de la Houille Blanche. Un lac artificiel de 5000 m³ alimente ces maquettes expérimentales qui préudent à la construction des grands ouvrages. Ici, le mètre vaut un kilomètre.

Voici la Vallée de la Basse-Seine, celle de la Rance et sa future usine marémotrice, les ports d'Alger, de Bastia, de Cotonou, le Canal de Suez et le barrage de Kariba sur le Zambèze et des dizaines d'autres hauts-lieux de l'hydraulique, en Inde, au Pérou, au Vietnam, au Brésil, en Australie, aux quatre coins du monde: quatre comme les quatre pieds des tétrapodes fétiches qu'on retrouve jusque dans les bureaux de la ville-usine... mués en presse-papier, étincelants de chrome.

(Voir suite en page 3)

Chasse

Jusqu'à la fin de sa vie, l'empereur François-Joseph fut un chasseur fanatique. Malheureusement, sa vue avait baissé sensiblement. Comme on ne voulait pas lui gâcher son plaisir, on prenait des précautions: avant chaque chasse, un coq de bruyère, tiré par un garde-chasse, était accroché dans les branches d'un arbre et, dès que l'empereur avait tiré, un aide tirait une ficelle, et le coq de bruyère tombait à terre.

Un beau jour, on fut obligé de renvoyer la chasse impériale pour quarante-huit heures. Mais le coq de bruyère était déjà en place, et l'on ne voulait pas recommencer la procédure assez compliquée. Le jour de chasse arriva. L'empereur visa et tira. Le coq tomba. Un aide l'apporta à l'empereur.

Celui-ci souleva le coq, le renifla, puis dit:

— Eh bien, Messieurs, il était temps qu'on le tire, celui-là !

Nos portraits



Le président Soukarno, qui a pris le pouvoir absolu en Indonésie.

Notes d'un passant

Ce qu'il y a de caractéristique dans les régimes autoritaires, c'est que tout concourt à la protection, à la sauvegarde et au maintien du régime.

Les hommes, les femmes, les enfants, la nature et même... les cochons !

En effet,

Ayant constaté qu'en Chine il y a trop de Chinois et pas assez de cochons, le gouvernement communiste vient de décider que les cochons doivent «aligner» et faire à leur tour le fameux «bond en avant». Que les truies en mettent un coup. 80% sont portantes. Mais ça ne suffit pas. Que le cent pour cent deviennent mères de familles ! Et alors le cochon aura fait vraiment son devoir. De 100 millions il passera au nombre de 2 milliards. Ainsi aura-t-il contribué à la prospérité et à la fertilité, voire à la fécondité du régime...

Evidemment on savait déjà que dans le cochon tout est bon.

Mais en Chine communiste il faut qu'il soit encore meilleur.

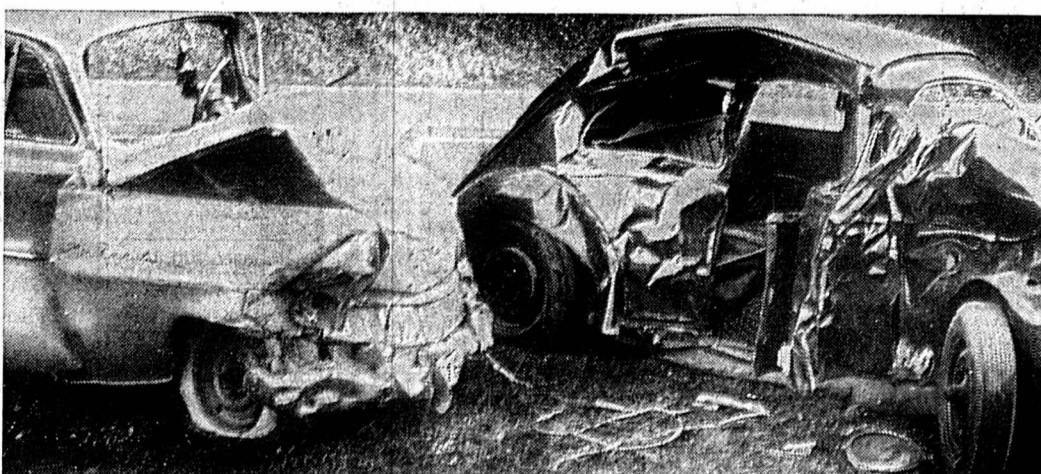
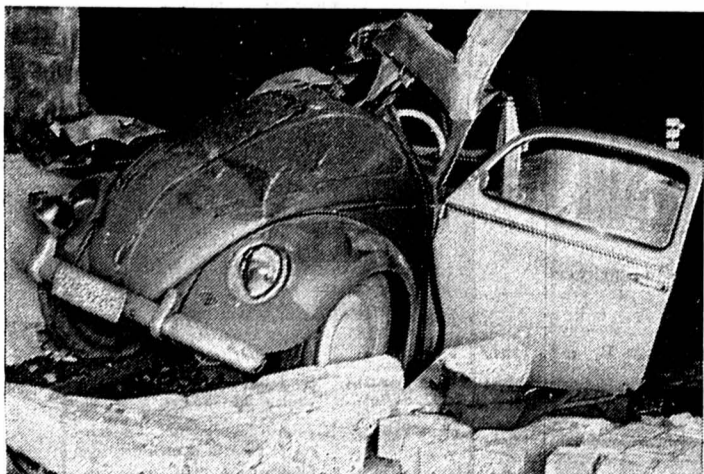
Et pourquoi ?

Parce que pour l'instant les malheureux Chinois se serrent tellement la ceinture qu'il faut bien songer à les nourrir si l'on ne veut qu'ils crèvent tous de faim.

D'où la collaboration envisagée du côté groin-groin.

Mais les cochons trouveront-ils cette opération à leur goût et accepteront-ils sans autre de faire du stakhanovisme procréateur pour le plaisir de ceux qui les mangent ?

Le Père Piquerez.



Vibrant appel aux automobilistes: regardez bien cela ! Deux accidents qui ont fait huit morts et deux blessés. A gauche, une auto s'est jetée contre un hangar à Dietikon: deux morts, deux blessés; la collision (à droite) de deux autos entre Baden et Neuenhof: aucun survivant sur les six passagers. Tout cela à cause: 1. Excès de vitesse; 2. On ne roule pas assez à droite; 3. Ne se laisse pas dépasser (ou l'on dépasse à des endroits dangereux); 4. On ne respecte pas la priorité de droite dans les localités et celle des routes principales en campagne.

blanc

★ voile
★ décoration

<p>Voile-Rhodia</p> <p>pour stores-panneaux en 175 cm. de large. Coloris crème. Seulement</p> <p>le m. 6.50</p>	<p>Tissus Décoration</p> <p>en coton, impression moderne sur fond clair, coloris variés. En 120 cm. de large,</p> <p>le m. 2.50</p>	<p>Marquissette</p> <p>« Terylène » pour stores-panneaux, en 178 cm. de large, coloris blanc</p> <p>le m. 6.90</p>	<p>Tissus Décoration</p> <p>en coton imprimé à losanges ou à fleurs, en 120 cm. de large, coloris paille</p> <p>le m. 3.50</p>
<p>Tissus Décoration</p> <p>en coton, impression « vitrail » en 120 cm.</p> <p>le m. 4.50</p>	<p>Grille</p> <p>en Terylène pour panneau en 240 cm. de large, coloris ivoire</p> <p>le m. 10.90</p>	<p>Tissus Décoration</p> <p>en satin jaccard à rayures en 120 cm. de large, coloris vert</p> <p>le m. 6.90</p>	<p>Vitrages</p> <p>à volant en Terylène avec motifs fil coupé, en 67 cm. de large</p> <p>le m. 4.90</p>

DE LA QUALITÉ... AU PRIX D'AUTREFOIS



Au Panier Fleuri
Gonset SA.

Représentant, aveugle, de caractère gai, cherche

Dame

de certain âge, pour faire le ménage et sortir les après-midi. Convierait pour personne âgée, ayant besoin d'affection et désirant une vie heureuse. — Ecrire sous chiffre D S 2132, au bureau de L'Impartial.

PIANO

évent, ancien mod. ou ayant besoin de répar. (Payement comptant). — Offres sous chiffre S. A. 4858 B, aux Annonces - Suisses S. A. ASSA, Berne.

LE BON COIFFEUR

Jardinière 91 Tél. 2 61 21
MONCOIFFEUR (Anc. Paris)
dames et messieurs

MARIAGE

Veuf d'un certain âge cherche à entrer en relations avec dame, en vue de mariage. — Ecrire sous chiffre M A 2059, au bureau de L'Impartial.

MAISON

avec jardin et dépendance, même en mauvais état, rénovation à nos frais. — Offres case postale 389, Olten 1, ou tél. (062) 5 60 43.

Bouvier des Flandres

A vendre chiots deux mois avec pédigrée. Père trois fois champion suisse. — Fritz Maire, Fontanemelon (Ntel).

Appartement

de 4 pièces, salle de bains, si possible jardin, est demandé pour le 31 octobre 1960. — Tél. 2 03 49.

A vendre, pour cause de départ, de St-Imier

maison familiale

de construction récente, 6 pièces et dépendances, 1272 m², confort, aisément transformable en 2 logements. — Ecrire sous chiffre P 2416 J, à Publicitas, St-Imier.

100 chaises

neuves, de fabrication bois dur, exécution solide. la pièce :
Fr. 19.-

MEUBLES GRABER
Au Bücheron
La Chaux-de-Fonds
Tél (039) 2 65 33

Mélanges

Tapis

A vendre superbe tapis de milieu, très épais, garanti neuf Fr. 60.— Superbe affaire. S'adr. Progres 13a. C. Gentil.

LIT

A vendre beau lit d'une place à l'état de neuf, très bas prix. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 2017

Offres d'emplois

ON DEMANDE dame pour faire le ménage quelques heures chaque matin. — Téléphoner au (039) 2 73 36.

LA PINTE neuchâteloise cherche bonne sommelière.

SOMMELIÈRE est demandée. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 2112

SOMMELIÈRE Bon petit café de la ville cherche jeune sommelière sérieuse. Libre tout de suite. — Tél. 2 41 60.

JE CHERCHE personne pour s'occuper du ménage deux matins par semaine. — Tél. 2 27 41, dès 20 heures.

Demandes d'emplois

TRAVAIL A DOMICILE est cherché par jeune dame. — Téléphoner au (039) 3 37 85.

Appartements demandés

JE CHERCHE appartement 6 ou 7 pièces, confort, centre ville, pour le 31 octobre ou date à convenir. — Faire offres à M. A. Dubois, 32, rue de la Serre, tél. 2 34 93.

JE CHERCHE appartement de 2½ à 3 pièces, confort, au centre si possible, éventuellement échange contre appartement de 3 pièces, balcon, plein soleil (quartier Grd-Pont). — Ecrire sous chiffre L H 2208 au bureau de L'Impartial.

Appartements à louer

A LOUER pour fin février, quartier des Crêts, Grand-Pont appartement de 3 pièces, balcon, au soleil. Prix 64 fr. 25 par mois. Tél. 2 86 33.

Chambres à louer

BELLE CHAMBRE avec petit déjeuner est à louer à Monsieur sérieux. — S'adresser Boulangerie Vogel, Versoix 4, téléphone 2 39 34.

PETIT STUDIO meublé à louer à jeune fille sérieuse. Prix 45 fr. par mois. — S'adresser rue Numa-Droz 115, rez-de-chaussée à droite.

A LOUER chambre meublée, tout confort, centre ville. Libre 15 février. — S'adresser au bureau de L'Impartial, 2016

CHAMBRE meublée à louer à Monsieur sérieux. — S'adresser Jaquet - Droz 22, au 2e étage, de 12 à 20 h.

A LOUER Etoile 1, pour le 1er mars, studio non meublé. Ecrire sous chiffre J V 2010, au bureau de L'Impartial.

A LOUER pour le 15 février chambre meublée à 2 lits, avec chauffage central, centre avenue Léopold-Robert. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 2192

A vendre d'occasion

A VENDRE un vélo-moteur Puch en bon état. — S'adresser M. René Reymond, Les Convers-Hameau.

A VENDRE occasion, belle chambre à coucher, bois dur et frêne, 2 lits coulisés avec tables de chevet, 1 armoire 3 portes, coiffeuse, meubles soignés Perrenoud. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 1606

On demande à acheter

ON DEMANDE à acheter une table à rallonges avec 4 ou 6 chaises, moderne et en bon état. — Tél. 2 51 93.

Manufacture des branches annexes de l'horlogerie cherche pour développer son bureau des Méthodes

agent d'étude du travail ou agent de méthode

dynamique, capable d'analyser et d'améliorer des méthodes de travail et sachant faire preuve d'initiative dans certains travaux d'organisation.

Nous offrons : Travail intéressant et varié, avantages sociaux d'une entreprise moderne, semaine de cinq jours.

Faire offre détaillée avec copies de certificats et curriculum vitae, sous chiffre P 10150 N, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

TAVANNES WATCH C^o S. A., TAVANNES engage

remonteurs décotteurs régleuses visiteurs

de remontages d'ébauches et fournitures

Faire offres ou se présenter à
TAVANNES WATCH C^o S. A., TAVANNES

PRÊTS

de 500 à 2000 francs sont accordés à ouvrier, employé et fonctionnaire solvable et traitement fixe. Possibilités de remboursement multiples. Service de Prêts S. A. Lucinge 16 Tél. (021) 22 52 77 Lausanne

A LOUER pour tout de suite dans la villa Mont-d'Ammin 8

Appartement

3 chambres, cuisine, vestibule, bain, dépendances, part au jardin, chauffage central général au mazout. — S'adresser à l'Etude Feissly - Berset - Perret, Jardinière 87, téléphone 2 98 22.

Tapis !

Du 1er février au 29 février, pour tout achat d'un tapis neuf ou tout de lit, garanti pure laine, nous reprenons vos vieux tapis même très usagés, pour 30 fr. Se rend à domicile. Tél. (039) 3 39 94.

On demande, à La Chaux-de-Fonds

magasin

avec arrière-magasin. Faire offres sous chiffre P 2012 E, à Publicitas, Yverdon.

Perdus et trouvés

PERDU pendentif cuivre repoussé, chaînette argent. — Le rapporter au bureau de L'Impartial contre récompense. 2007

Société distributrice d'appareils électroniques cherche pour son service technique

mécanicien très qualifié

bien au courant de la petite mécanique de précision, connaissant l'appareillage à courant faible ou électronique.

Capable d'initiative, parlant le français et l'allemand. Activité intéressante et variée, contacts avec la clientèle. Semaine de 5 jours.

Offres avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire, à

RENO S. A.
165, rue Numa-Droz
La Chaux-de-Fonds

Jeunes filles

habiles et consciencieuses

Mécaniciens

(outilleurs - faiseurs d'étampes) pour la fabrication de petits outillages. Semaine de 5 jours.

sont demandés par la fabrique de ressorts ZAPPELLA & MÖSCHLER, Bd de la Liberté 59

Jeune fille

est demandée pour petits travaux de bureau.

Faire offre à Case postale No 4287.

Baume du Chalet Rhumes Bronchites Crevasses Brûlures

EN FRICTIONS contre les bronchites et refroidissements.
EN MASSAGES et introduire dans les nez contre les rhumes.
EN APPLICATION contre les crevasses, engelures et pour la cicatrisation des plaies.

Vente en pharmacie et droguerie Fr. 1.80 le tube
LABORATOIRES PLAN S. A.
70, rue de Lausanne - GENEVE
A découper : BON pour 1 tube-échantillon

ET MAINTENANT

Que va faire de Gaulle?

(Suite et fin)

Il est probable qu'on oubliera assez vite les fiers-à-bras d'Alger, qui avaient pour excuse de vivre depuis cinq ans dans la surtension insurrectionnelle et la menace du FLN. On ne saurait oublier, en effet, même si l'on ne trouve à Lagailarde et à Ortiz aucune excuse, que le problème algérien comporte des inconnues assez lourdes. Ce qui se passe aujourd'hui au Maroc et en Tunisie, d'où les Européens s'en vont afin d'échapper aux exactions du pan-arabisme, est là pour le rappeler. Nous avions hier encore dans notre bureau un Chaux-de-Fonnier revenu du Maroc, et qui nous décrivait la situation en termes qui ne sont certes pas couleur de rose.

Néanmoins, il est bien établi que l'aventure du cafetier et de l'étudiant vantard ne pouvait aboutir à rien et ne servait qu'à affaiblir la position de la France, aussi bien vis-à-vis du FLN que de l'opinion internationale. Dès lors, on comprend que le général de Gaulle soit décidé à remettre de l'ordre, une fois pour toutes, et qu'il saisisse l'occasion de passer aux actes. Normalement, le rétablissement de l'ordre n'est pas tout, ni suffisant en lui-même. Les responsables doivent être punis, encore qu'il s'agisse surtout des chefs. Il faut agir avec modération et sagesse. Il ne servirait à rien d'exciter à nouveau les Algériens par une répression sans mesure ou par des persécutions faisant de Lagailarde et d'Ortiz des martyrs. En revanche, un nettoyage important s'impose, aussi bien dans la métropole qu'en Algérie, et tant du point de vue civil que militaire. L'attitude passive de l'armée a posé des questions qui demandent à être résolues. L'appui donné en sous-main aux insurgés par certains chefs exige à être élucidé, afin que la « grande muette » ne soit plus suspectée d'imposer son arbitrage au détriment de la discipline et du respect des lois. Sans doute, l'épuration qui s'annonce portera-t-elle jusque dans le haut commandement et, vraisemblablement, l'exemple Massu ne restera-t-il pas isolé.

Mais si les pleins pouvoirs sont aujourd'hui demandés, pour une durée qui peut aller de six mois à un an, c'est sans doute que le général de Gaulle entend assainir la situation politique dans la métropole elle-même, où des actions souterraines confinaient au complot contre la sûreté intérieure de l'Etat. Non seulement, l'encouragement à la révolte, les menaces de mort, le chantage paraissent avoir atteint une excessive gravité, mais on signale que de nombreuses personnalités sont sur le point d'être inculpées dans des affaires de trafic d'armes. C'est sans doute pourquoi le général de Gaulle, qui n'aime pas les pleins pouvoirs et le gouvernement personnel, s'est décidé à revendiquer des responsabilités lui permettant d'éliminer définitivement certains agitateurs ou aventuriers.

Bien entendu, les milieux hier hostiles au président de Gaulle, et qui ne lui ont pas pardonné le départ de M. Pinay, resteront vraisemblablement dans l'expectative. Mais le président peut compter sur les suffrages de l'UNR, du MRP, des socialistes et aussi des radicaux. Cela constitue une majorité plus que suffisante pour que les pleins pouvoirs soient validés. Toutefois, l'arme deviendrait dangereuse si elle devait être utilisée autrement que pour combattre les factieux ou plus longtemps qu'il n'est véritablement nécessaire. Il ne faut pas que l'élimination d'un fascisme permette la renaissance d'un autre fascisme. Les masses populaires ne le comprendraient pas. Et c'est dans la mesure où le général de Gaulle saura se montrer à la fois résolu et mesuré qu'il complètera la magnifique victoire qu'il a remportée et que constitue l'effondrement de la rébellion d'Alger.

A vrai dire, on n'en attend pas moins d'un tel homme.

Paul BOURQUIN.

Ah! ce Toto!

- Toto, les enfants bien élevés ne sucent pas leur pouce?
- Quel doigt sucent-ils, alors, maman?

LA «HOUILLE BLANCHE», PAS MORTE!

Les architectes de l'eau vive

font couler ... la Seine à Grenoble, où se trouvent, en réduction, tous les barrages du monde

(Suite et fin)

La Seine reconstituée dans son cours et dans son histoire

Il y aurait mille aventures à conter sur cette lutte victorieuse de l'homme pour asservir les éléments. Prenons celle de la Seine. Celle-ci, on le sait, est un fleuve fort lent. Ses alluvions se déposent irrégulièrement sur l'une ou l'autre de ses rives, interdisant dans la basse vallée et l'estuaire, le creusement d'un chenal d'accès facile. Une telle réalisation permettrait pourtant de rendre moins coûteux aux navires de gros tonnages, l'usage du port de Rouen, donc d'en augmenter considérablement le trafic.

Cela n'avait jusqu'ici pu être envisagé, l'étude sur place ne portant jamais, en l'occurrence, que sur un « moment » de la longue vie du fleuve. Les ingénieurs du Laboratoire d'Hydraulique de la Sogreah, à qui le problème fut posé, construisent à l'échelle convenable sur leur terrain d'essai de Grenoble l'estuaire de la Basse Vallée de la Seine.

Leur idée est d'obliger la Seine à laver elle-même son lit. Pour cela, ils se rendirent d'abord sur les lieux: c'est la règle; l'étude sur place précède toujours l'établissement de la maquette. Il y avait là-bas 14 kilomètres qui les intéressèrent prodigieusement. Mais les hydrauliciens sont les architectes de l'eau vive et non ceux de l'eau dormante. On travailla donc sur place et avec d'autant plus d'ardeur que le problème était plus difficile à résoudre.

Quelques semaines plus tard, on inaugura l'estuaire de la Seine au pied des Alpes. Tout y était conforme à la réalité, jusqu'au comportement des sables et divers éléments constituant les fonds dont l'observation allait s'avérer capitale. Dans le lit-maquette de la Seine de Grenoble, on avait inventé en matière plastique pilée, en sciure de bois ou de charbon, un sable, un gravier tout neuf, mais ayant les mêmes réactions que les éléments naturels considérés.

A l'heure dite, quatorze « kilomètres » en amont, quelqu'un appuya sur un bouton, et la « Seine » commença de s'écouler lentement, majestueusement. Cependant, en aval, les pompes à marée et les batteurs à houle furent mis en marche et la « Manche » s'avança, agressive, roulant les épaules comme un vieux loup de mer. Rien ne manquait, pas même ce diable de courant qui va ou vient, dans un sens, ou dans l'autre sans qu'on sache très bien pourquoi.

Et le mascaret naquit à l'embouchure tandis que paresseuse, la Seine déposait au hasard de ses flâneries ses alluvions tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre.

Un véritable roman

Alors après avoir dressé la carte actuelle du fleuve, qui avait jusqu'à déjoué tous les calculs, les Grenoblois, piqués au jeu, décidèrent de remonter le temps en écrivant l'étonnant roman de la Seine.

L'administration du port de Rouen communiqua aux chercheurs grenoblois ses archives. On y trouvait contées en chiffres, les frasques passées de la Seine: crues, variations de débit et de régime, bref tous les éléments indispensables à une étude complète et détaillée de son comportement. L'hydraulique confinait là à la psychanalyse. Et comme on l'avait fait pour la Seine 1959, on construisit la Seine 1869. Alors, toute seule, elle se mit à écrire son histoire, conta ses principales incartades: 1880, 1905, 1924, 1943... avant de continuer jusqu'en 2000! La machine à refaire le temps, imaginée par les ingénieurs, en dévissant le passé de la Seine, donnait la clé d'un coup de son présent et de son avenir.

Le cycle était bouclé. On sut enfin où l'on pourrait creuser le chenal qui ferait de Rouen un port ouvert aux « tout-gros » sans qu'ils risquent en échouant de compromettre à la fois la cargaison et l'avancement de leur commandant.

J. R. DELÉVAL.

1959 a été l'année la plus chaude du vingtième siècle dans le Jura

(Suite et fin)

On peut se demander si, dans les conditions particulières de notre ville, une année si chaude est nécessairement très ensoleillée. On a mesuré en 1959 1992 heures de soleil à l'Hôtel de Ville. La moyenne étant de 1647 heures par année, cela représente un excédent de 345 heures ou de 21% de la normale. Mais ce n'est pas le maximum enregistré chez nous. En effet, en 1921, on avait totalisé 2070 heures de soleil. Seul le mois de février a été exceptionnellement ensoleillé l'année dernière. On avait dénombré alors 195 heures d'insolation, soit le 76,2% du maximum possible, compte tenu de la configuration du terrain.

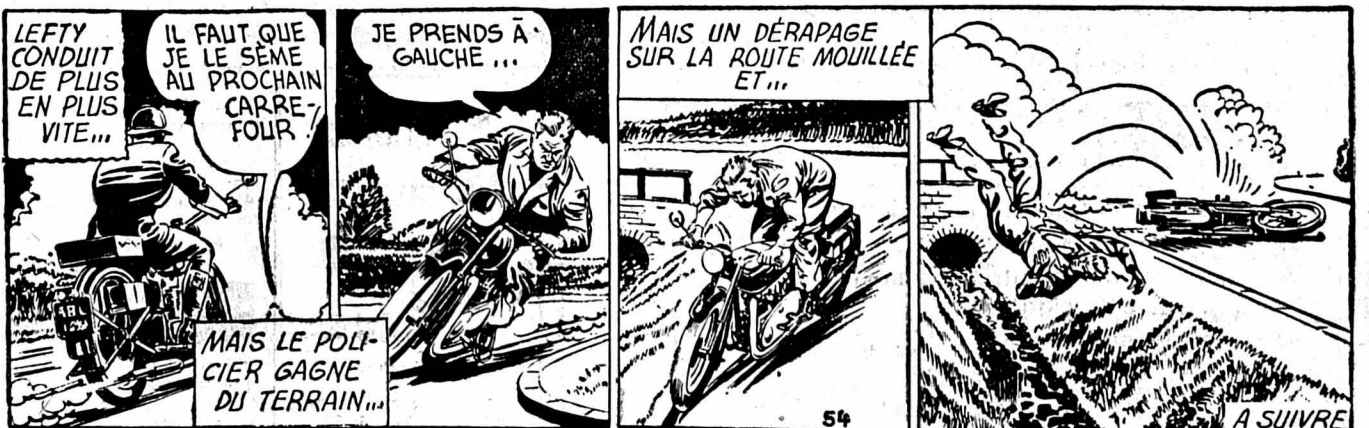
Peu de pluie

Une année très chaude est, du moins dans la pensée du public, en général sèche. Qu'en fut-il l'an dernier? On a recueilli au poste de police 1206 mm d'eau durant toute l'année. Par rapport à la normale qui est de 1532 mm, il y eut donc un déficit évident. Cependant, depuis le début du siècle, il y eut déjà 7 années qui furent plus sèches encore. Il s'agit de: 1949 (900 mm), 1921 (942 mm), 1953 (965 mm), 1929 (1122 mm), 1947 (1155 mm), 1920 (1172 mm) et 1934 (1183 mm). Ajoutons que 1911 avait totalisé 1209 mm.

BUCK RYAN

Déetective

(Copyright by Cosmopress)



Eduquons-les! Eduquons-nous!

Du côté de nos écoliers

Une expérience concluante à Sonceboz-Sombeval: la semaine de cinq jours à l'école est définitivement adoptée

Il y a quelques jours, s'est tenue, au collège de Sonceboz-Sombeval, une réunion présidée par le pasteur Ch. Simon, qui rassemblait l'inspecteur des écoles du Xe arrondissement, les autorités scolaires, des membres des autorités municipales, bourgeoises et paroissiales, les membres du corps enseignant et un grand nombre de parents de la commune de Sonceboz-Sombeval. Cette assemblée avait été convoquée pour discuter des expériences faites à la suite de l'introduction, il y a une année, de la semaine de cinq jours à l'école primaire de Sonceboz-Sombeval.

Il appartient d'abord à M. G. Monnin, président de la Commission scolaire, de présenter un historique complet de la question. Rappelons brièvement les faits. En automne 1957, la plus importante usine de la localité introduisit le régime d'un samedi de congé sur deux; comme d'autres entreprises bénéficiaient déjà de ce système, voire de la semaine de cinq jours, la Commission d'école décida que les classes de la commune resteraient fermées un samedi sur deux dès le 1er janvier 1958.

Ce régime devait être, pour les ouvriers qui y étaient soumis, de courte durée, puisque, dès le mois d'octobre 1958, il fut décidé qu'ils seraient au bénéfice de la semaine de cinq jours. Fallait-il dès lors que l'école suive cette évolution? Sagement, la Commission scolaire s'en référa à l'avis de la population qui se prononça à une majorité dépassant 90% pour l'introduction de la semaine de cinq jours à l'école; cette mesure entra en vigueur le 1er janvier 1959, à titre d'essai pour une année.

Une expérience concluante

M. R. Meuret, instituteur, présenta les remarques du corps enseignant, plus particulièrement celles se rapportant au degré supérieur, car, le changement de régime soulevait, au départ, davantage de problèmes pour ce degré que pour les autres. Il fit un parallèle entre les conditions qui régissaient l'enseignement avec la semaine de six jours et les conditions réalisées avec l'introduction de la semaine de cinq jours. Les différences essentielles suivantes sont constatées:

a) Le nombre des heures hebdomadaires passe de 32 à 30;
b) Il faut une nouvelle répartition des heures hebdomadaires;
c) L'enfant dispose du samedi matin.

Trente heures par semaine

Malgré une diminution de deux heures hebdomadaires, le nombre légal des heures obligatoires annuelles peut être facilement atteint, même largement dépassé. Ainsi le plan d'études est respecté.

On nous fera peut-être grief d'avoir diminué le nombre des heures

Le nombre des téléspectateurs ne cesse d'augmenter

BERNE, 3. — En janvier 1960, le nombre des concessionnaires de télévision en Suisse a augmenté de 5376. A fin décembre 1959, on en comptait 78.700. Ce nombre a passé à 84.076, dont 77.948 particuliers et 6128 établissements publics. Les plus fortes augmentations ont été notées à Zurich (1357 nouveaux abonnés), Bâle (1019), Saint-Gall (422), Winterthur (384), et Genève (387). Les 84.076 concessionnaires se répartissent ainsi: Suisse allemande 59.839, Suisse romande 18.093, et Tessin 6144.

B. PRIMAULT.

Répartition des heures

La nouvelle répartition des heures hebdomadaires n'apporte que peu de changement par rapport à l'ancien horaire: on a simplement ajouté une heure de plus et le lundi après-midi et le vendredi après-midi; ainsi les deux jours précités, on quittera l'école à 16 heures 30 au lieu de 15 heures 30. Fallait-il, dès lors, craindre une fatigue supplémentaire des élèves, une diminution de leur attention et de leur aptitude au travail en fin de semaine? Aujourd'hui, nous pouvons répondre négativement. Nous avons observé leurs réactions et nous pouvons affirmer que celles-ci étaient encore très bonnes, même le vendredi en fin d'après-midi.

Comment utiliser le samedi?

Comme la pratique d'avoir congé le samedi se généralise, il ne fait pas de doute que la question des loisirs de ce jour supplémentaire de congé devra être étudiée. Pour l'instant il y a les organisations de jeunesse, les clubs sportifs, il y a la plupart des parents qui savent quand même occuper leurs enfants et il y a aussi l'école qui peut donner d'utiles suggestions. Nous pensons qu'il y a mille façons d'éveiller l'intérêt d'un enfant et de faire que ce samedi matin apparaisse pour lui, non pas comme un vide impossible à combler, mais comme une occasion merveilleuse et enrichissante de donner libre cours à ses aspirations.

Unanimité

En conclusion, le corps enseignant pense que l'introduction de la semaine de cinq jours à l'école est en accord complet avec les tendances nouvelles qui se manifestent aussi bien dans l'évolution de l'enseignement que dans l'évolution de la société moderne en général.

Après la voix du corps enseignant, on entendit celle des parents; unanimement ils s'accordèrent à reconnaître les bienfaits de ce nouveau mode de vie.

M. A. Berberat, inspecteur scolaire, constata également avec satisfaction que la nouvelle voie que s'est tracée l'école primaire de Sonceboz-Sombeval a trouvé un cadre qui s'adaptait parfaitement aux conditions locales. Il lui souhaita un succès durable.

A l'issue de cette importante séance, la Commission scolaire décida à titre définitif, l'introduction de la semaine de cinq jours à l'école primaire de Sonceboz-Sombeval.

R. M.

Pour les orateurs

GABA



Samedi 6 février

VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

directement a la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A.

Pfister Ameublements S.A. vous présente LES NOUVEAUX MODÈLES 1960.

Le grand événement de l'année

Renseignements et inscriptions: Réservez vos places pour le car, par écrit ou téléphone à **Terreaux 7 - Tél. (038) 5 79 14**

Le samedi 6 février :

Départs : de La Chx-de-Fonds, place de la Gare, à 12 h. 30
de Neuchâtel, Terreaux 7, à 13 heures
de Bienne, place de la Gare, à 13 h. 45

Eventuellement
départs
le matin,
se renseigner
par écrit ou
par téléphone.



ZANKER

Une ménagère avisée
se documente avant d'acheter
une machine à laver

Mais...

ZANKER l'a deviné
et pour ses 30 ans d'activité
INTIMAT peut lui proposer

Intimat

la nouvelle machine
à laver automatique
sur roulettes



à Fr. 1790.-

Autres modèles déjà depuis Fr. 1390.-

DEMONSTRATIONS tous les samedis dès 9 heures
et sur rendez-vous Tél. 2 31 36

SERVICE DE GARANTIE - ENTRETIEN
ET RÉPARATIONS DES MACHINES
ZANKER et A. E. G.

Etablissement du Grand Pont S.A.

Adm. H. & A. SCHNEIDER
Département Electricité

Avenue Léopold-Robert 163

Jeunes ouvrières

Sommelière

ayant bonne vue seraient engagées tout de suite
pour petits travaux propres et faciles.
Semaine de 5 jours. Se présenter MEYLAN FILS
et Co, Commerce 11-13, La Chaux-de-Fonds. Tél.
(039) 3 46 73.

Jeune fille propre et sé-
rieuse est demandée dans
petit café. - S'adresser à
Mme C. Held, Ronde 17,
tél. 3 28 77.

**Le Porte-Echappement
Universel S.A.**

Département incabloc

La Chaux-de-Fonds



FAISEUR D'ÉTAMPES

pour son atelier mécanique-outillage.

Nous offrons : Place stable et bien rétribuée, avantages
sociaux d'une entreprise moderne.
Semaine de cinq jours.

Nous demandons : Personne très qualifiée, pour outillage
de grande précision.

Ecrire ou téléphoner (039) 2 42 67.

Maison d'horlogerie cherche une

employée de bureau

habile sténodactylo, connaissant
l'anglais et si possible d'autres
langues étrangères,

pour demi-journées

(5 demi-journées par semaine.)
Travail indépendant, intéressant
et varié.
Ecrire à Case postale 13098, La
Chaux-de-Fonds 1.

Entreprise des branches annexes de l'horlo-
gerie en plein développement cherche :

un employé de bureau

et

une employée de bureau

connaissant la sténo-dactylographie, salaires,
décomptes AVS, Alfa, entrée et sortie du tra-
vail.

On engagerait également :

une aide de bureau

Entrée immédiate ou à convenir. Conditions
modernes et agréables de travail. Semaine de
5 jours.

Faire offres avec prétentions de salaire, sous
chiffre A. N. 2196, au bureau de L'Impartial.

Fabrique d'horlogerie du Val-de-
Travers (Neuchâtel) cherche

un employé

pour son département commercial,
ventes - exportation, et pour secon-
der la Direction.

Nous demandons : français, anglais,
si possible allemand, sachant tra-
vailler indépendamment.

Offrons place stable et d'avenir à
personne capable. Connaissance de
la branche pas indispensable. Date
d'entrée à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae,
photo et copies de certificats sous
chiffre P 1540 N, à Publicitas, Neu-
châtel.

Atelier de polissage engagerait

1 polisseur

1 meuleur (marquises)

1 jeune homme

S'adres. au bureau du journal.
2185

Importante maison de confection hommes, dames,
enfants et trousseaux engagerait tout de suite ou à
convenir

1-2 représentants

pour les secteurs suivants : La Chaux-de-Fonds - Jura
bernois.

Exigences : langue maternelle française, connaissance
de l'allemand excellente, présentation et élocution,
permis de conduire.

Préférence sera donnée à employé de bureau ou tailleur.
Conditions : fixe important, commissions, frais de
voyages, voiture à disposition.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae sous
chiffre P 10 004 J, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

Importante entreprise de distribution d'Ajoie cherche un

DIRECTEUR COMMERCIAL

Nous exigeons : personne dynamique et ayant de l'ini-
tiative, connaissant la technique de vente, la
comptabilité, capable de s'imposer dans la conduite
du personnel et ayant l'expérience des public-
relations.

Nous offrons : salaire aux conditions actuelles, situa-
tion stable avec caisse de retraite.

Prière de faire offres manuscrites, avec photo, copies
de certificats et références, sous chiffre P 1273 P, à
Publicitas, Porrentruy.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
de Neuchâtel

cherche pour le printemps 1960 (date à convenir), une

secrétaire de direction

de langue maternelle française, connaissant les langues
allemande et anglaise, capable de rédiger seule corres-
pondance et rapports, de bonne éducation et douée
d'initiative.

Préférence sera donnée à candidate ayant une solide
culture générale.

Offres avec curriculum vitae, photo et prétentions de
salaire, sous chiffre P 50 010 N, à Publicitas, Neuchâtel.

L'ACTUALITÉ SUISSE

Le Conseil fédéral constitue des délégations

BERNE, 2. — Le Conseil fédéral a constitué mardi matin les six délégations que voici :

Questions économiques et financières : MM. Petitpierre, Wahlen et Bourgknecht.

Affaires ferroviaires : MM. Petitpierre, Spuehler et Bourgknecht.

Affaires étrangères : MM. Petitpierre, Wahlen et Chaudet.

Questions militaires : MM. Chaudet, Bourgknecht et Spuehler.

Questions atomiques : MM. Petitpierre, Spuehler et Tschudi.

Questions agricoles : MM. Wahlen, Bourgknecht et Tschudi.

(Réd.) — On remarquera que MM. Petitpierre et Bourgknecht font partie de quatre délégations, MM. Wahlen et Spuehler de trois, MM. Chaudet et Tschudi de deux, et M. von Moos d'aucune.

La vie jurassienne

Aux Franches-Montagnes

Pro Jura et le libre parcours

La suppression du libre parcours a provoqué des remous sensibles, non seulement aux Franches-Montagnes, mais dans tout le Jura. Les premières réactions sont venues des paysans, puis des autorités. Bien vite, on s'est rendu compte que la décision prise par le Tribunal fédéral avait de lointains et importantes répercussions. Le tourisme lui-même était menacé. Comment faut-il concilier les intérêts de la paysannerie et ceux du tourisme, au moment précis où les associations jurassiennes font de gros efforts pour faire connaître davantage le bijou unique

que constitue ce parc naturel qu'est le plateau franc-montagnard ?

Cette question, nous l'avons posée à Pro Jura, société jurassienne de développement, gardienne des intérêts du tourisme dans le Jura.

Voici sa réponse :

«Le risque de suppression du libre parcours aux Franches-Montagnes a vivement ému le comité de Pro-Jura, qui dans une séance tenue en décembre 1959, a manifesté son attachement aux Franches-Montagnes et son inquiétude en pensant à ce qui menace les intérêts touristiques et économiques de notre beau plateau jurassien, après l'arrêt du Tribunal fédéral.

PRO JURA est profondément conscient du développement touristique futur des Franches-Montagnes. Chaque année des milliers d'automobilistes sont attirés aux Franches-Montagnes par le Marché-Concours, par l'attrait d'un pays qui offre détente et délassement. C'est le point de ralliement des cavaliers de Suisse. Les chalets et logements de vacances, trop peu nombreux, sont très recherchés par les familles. Les sociétés s'y rendent par les trains confortables des CJ, ou par cars. Les écoles s'y promènent en toute liberté.

Il est impensable qu'un jour le pays du grand air et des pâturages boisés devienne un pays clôturé, où les routes fileraient à travers deux rangées de barbelés, où les automobilistes devraient patiemment circuler au pas, derrière les troupes rentrant à l'étable ! Le charme des Franches-Montagnes serait rompu et ni les paysans, ni les automobilistes n'y trouveraient leur compte.

«Pro Jura», tout en regrettant les conséquences que pourrait avoir l'arrêt du Tribunal fédéral, souhaite que tout soit mis en oeuvre pour conserver l'état actuel du pays. «Pro Jura» n'a pas de solution sensationnelle à proposer, mais notre association a le devoir de protéger les touristes et elle est certaine qu'avec la collaboration des intéressés : paysans, communes, canton et associations jurassiennes, une solution pourra être trouvée.

Si c'est la volonté des Franches-Montagnes, si les associations et les autorités cantonales veulent faire un effort de compréhension, le libre parcours pourra être sauvé. C'est ce que souhaite «Pro Jura» en lançant un appel à tous ceux qui veulent conserver à notre Jura et aux Franches-Montagnes son aspect unique en Suisse, son charme et sa réputation de pays de la liberté. Il s'agit d'une oeuvre de solidarité, il s'agit de sauver notre parc national des Franches-Montagnes, un parc vivant et habité où chacun aime à passer des heures de détente.»

EN PAYS NEUCHATELOIS

A L'UNIVERSITE

Le grade de docteur en droit a été décerné à M. Claude Jeannot, originaire des Brenets ; sujet de la thèse : La notion d'« intérêts personnels » et l'écrivain.

NEUCHÂTEL

Epilogue judiciaire d'une tragédie de la route

(Corr.) — Le terrible accident survenu il y a quelques mois au-dessus de l'hôpital des Cadolles et qui coûta la vie d'une jeune fille de Valangin, Mlle L. H., vient d'avoir son épilogue devant le tribunal de police. On se souvient que la victime, élève du Technicum de Bienne, devait prendre le train à la gare de Neuchâtel. Le trolleybus qu'elle utilisait habituellement ayant un gros retard, elle pria son père de la conduire. C'est à la croisée de Chaumont que l'auto de M. H., père, burlesque postal à Valangin, dérapa et vint percuter un arbre. La jeune fille fut tuée sur le coup et son père blessé.

Le tribunal a libéré M. H. contre lequel le procureur général demandait 15 jours de prison avec sursis.

Un habitant d'Estavayer condamné pour ivresse au volant

(Corr.) — Le Tribunal de police de Neuchâtel a jugé mardi un artisan d'Estavayer M. Auguste C. qui, il y a quelques semaines — alors qu'il roulait en état d'ivresse — avait renversé et blessé un cycliste à Neuchâtel. Il lui a infligé 7 jours de prison et le paiement de 158 francs de frais.

COLOMBIER

Des actes de vandalisme

(Corr.) — Des actes de vandalisme ont été commis récemment à Colombier par des jeunes Suisses allemands. Ils ont causé des dégâts aux installations d'éclairage public, ainsi qu'à une pelle mécanique. Les coupables ont été appréhendés et ont dû payer les dégâts causés par eux.

LA BREVINE

CHUTE DANS UNE GRANGE

(Corr.) — Un agriculteur de La Brévine, M. Henri Montandon, âgé de 40 ans, était occupé lundi dans sa grange. A la suite de circonstances indéterminées, il fit une chute d'un tas de foin et s'abattit sur l'aire de la grange. Il a été transporté à l'hôpital de Fleurier où l'on craint des lésions de la colonne vertébrale. M. Montandon est le fils de M. Henri Montandon entré il y a quelques mois dans sa 100^{me} année. Nos bons vœux de rétablissement.

Patinage et floraison prématurée !

(Corr.) — Par un temps presque printanier, hockeyeurs et patineurs ont joui d'un beau dimanche sur le lac, encore bien glacé, contre la forêt.

La prudence reste à conseiller sur le versant nord ; la couleur de la glace, très bleutée, est un indice de faible épaisseur.

D'autre part, on a cueilli du bois gentil durant cette dernière semaine de janvier !

LE LOCLE

Vers le centenaire de l'Eglise catholique

Le Conseil de paroisse de l'Eglise catholique romaine de notre ville a fixé au 12 juin la journée officielle de la célébration du centenaire de la paroisse. Une plaquette illustrée due à la plume de Me Elio Ferruccio sera éditée à cette occasion.

Au Tribunal du Val-de-Travers

(Corr.) — Sous la présidence de M. Paul-Eddy Martenet, de Neuchâtel, le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé lundi à Môtiers.

Prévenu de diffamation ou calomnie, un habitant de Lausanne a entièrement contesté les faits et une nouvelle audience devra avoir lieu pour l'administration de preuves.

Un mécanicien de Fleurier a, le 17 octobre, pris sans droit un scooter. Circulant en zig-zag à la rue de la Place d'Armes, il fit une chute en franchissant le passage à niveau de l'Ancien Stand. Le conducteur fut blessé et dut recevoir des soins médicaux. Le médecin constata qu'il était sous l'effet de l'alcool et cette même constatation fut faite par un gendarme. Du reste, l'analyse du sang révéla une alcoolémie de 1.38 pour mille.

Dans la nuit du 23 au 24 novembre, le même citoyen, encore une fois ivre, alla sonner à la porte d'un immeuble de la rue des Sugits et brisa des vitres avec une bûche. Il avait admis entièrement les faits pendant l'instruction. Pour ivresse au guidon, circulation sans permis, vol d'usage, perte de maîtrise et scandale nocturne, le motocycliste a été condamné à cinq jours d'arrestations sans sursis, 40 fr. d'amende et 125 fr. de frais.

Il a dû payer la réparation des dommages, soit 224 fr. 50 pour le scooter et 28 fr. 50 pour les vitres.

Val-de-Ruz

Abus de confiance

Le tribunal du Val de Ruz a jugé mardi un manoeuvre actuellement à Lausanne mais auparavant occupé dans une entreprise de la région, M. A. R., accusé d'abus de confiance. Il avait remis à un ami, qui le lui avait demandé, 150 kilos d'aliments pour les porcs. Le tribunal l'a condamné à 15 jours de prison ferme dont à déduire 6 jours de détention préventive subie. L'ami a été condamné, pour instigation à abus de confiance, à 7 jours de prison avec sursis. Tous deux paieront solidairement fr. 140 de frais.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un nouveau magasin

M. et Mme Mérillat ont ouvert un magasin de Tabac-Journaux-Librairie-Papeterie dans l'immeuble sis 26 rue du Grenier. Conçu d'après les plans de M. Maye, architecte à Neuchâtel et doté d'un agencement ultra-moderne de la Maison Corona de Lausanne ce magasin est des plus accueillant. Son intérieur, avec ses tons gris, vert et rouge-tuile, est de fort bon goût. Les devantures occupent tout le bas de l'immeuble permettent aux propriétaires la présentation d'une grande variété de marchandises. Deux entrées (rue du Grenier et rue de La Loge) facilitent l'accès de ce magasin.

Félicitons les artisans qui ont participé à la réalisation des plans pour la façon dont ils ont mené leur tâche et souhaitons à M. et Mme Mérillat plein succès dans leur nouveau commerce.

ETAT CIVIL DU 1er FEVRIER 1960

Naissances

Müller Annie, fille de Claude - Marcel, inspecteur d'assurance, et de Jacqueline-Hélène née Eggimann, Bernoise. — Kenneringue Josiane, fille de André, manoeuvre, et de Ginette - Elisabeth née Pasquali, Valaisanne. — Luder Olivier - Pierre, fils de Hermann - Peter, mécanicien, et de Simone - Madeleine née Christ, Soleurois.

Promesses de mariage

Forni Giuseppe - Camillo, candidat médecin, Tessinois, et Othenin - Girard Catherine - Elisabeth, Neuchâteloise. — Gerber Jean - Pierre, mécanicien sur autos, Bernois, et Buchs Jeanine - Marguerite, Fribourgeoise.

Décès

Inhum. Guillod Philippe, fils de Kurt-Walter, et de Maria - Lucie née Sonney, né le 22 décembre 1959, Fribourgeois. — Incin. Niederhauser Alfred, veuf de Pauline - Valérie née Jacot, né le 12 décembre 1881, Bernois et Neuchâtelois. — Incin. Marchesi Lucilio - Leonardo, fils de Pompeo - Augusto, et de Alba - Teresa née Beretta, né le 10 mai 1927, de nationalité italienne. — Incin. Humbert - Droz Charles - Humbert, époux de Julia - Adrienne née Dubois, né le 28 juin 1882, Neuchâtelois. — Incin. Schaub née Perret - Gentil Blanche - Mathilde, épouse de Joseph - Niklaus, née le 15 novembre 1896, Lucernoise. — Incin. Bessire née Anderegge Marie-Marguerite, veuve de Georges - Aimé-Louis, née le 5 août 1892, Bernoise. — Incin. Hippenmeyer née Cavin Julia - Alice, veuve de Jakob, née le 12 mai 1873, Thurgovienne. — Incin. Nicolet Paul - Albert, époux de Alice - Ida née Grosenbacher, né le 4 février 1883, Bernois.

ETAT CIVIL DU 2 FEVRIER 1960

Naissances

Metthez Arlette - Edwige - Bérengère, fille de Pierre - Jules - Charles, employé PTT, et de Marie - Antoinette - Jeannine née Claude, Bernoise. — Loriot Johnny - Louis, fils de Louis - Alfred, lapideur, et de Maria - Pia née Bugnolo, Bernois. — Schneider Marc - Marcel, fils de Edouard - Jean, installateur électricien, et de Hélène - Judith née Froidevaux, Zurichois et Neuchâtelois. — Oudot François - Luc, fils de Pierre - André, mécanicien, et de Lucette - Berthe née Froidevaux, Bernois. — Vuille Claude - Sylvain, fils de Jacques Henri, mécanicien CFF, et de Odette - Georgette née Narbel, Neuchâtelois. — Giusepponi Sandro, fils de Sylvano, contremaître-maçon, et de Aquilina née Santorelli, de nationalité italienne.

Promesses de mariage

Fruind Pierre - Louis, étampeur, et Pieren Mady - Marguerite, tous deux Bernois. — Humbert Marcel - Albert, manoeuvre, Neuchâtelois, et Kaufmann

BULLETIN DE BOURSE

Communiqué par l'UNION DE BANQUES SUISSES

Zürich :	Cours du 1	Cours du 2	Cours du 3
Obligations			
3 1/2 % Féd. 46 déc.	100.35	100.35d	
2 1/2 % Fédéral 50	101 d	101 d	
3 % Féd. 51 mai	97.40	97.40	
3 % Fédéral 1952	93 1/2	93 1/2 d	
2 1/2 % Féd. 54 j.	98 1/2	98.40	
3 % C. F. 1938	99 1/2	99 1/2	
4 % Australie 53	99 1/2	99 1/2	
4 % Belgique 52.	102 d	101 d	
4 % France 1939	100 1/2	100 1/2	
4 % Hollande 50	94 1/2	95	
3 1/2 % Suède 54 m.	92 1/2	93 1/2	
4 % Banq. Int. 59	97 1/2	97 1/2	
4 1/2 % Housing 55	91 1/2	91 1/2	
4 1/2 % Caltex 55	105 1/2	105	
4 1/2 % Ceca 56	95 1/2 d	95	
4 1/2 % Ofsit 52	95 1/2	96	
4 1/2 % West Rd 54	122 1/2	123	
4 % I. B. M. 58	103 1/2	103 1/2	
4 1/2 % Italcem. 56	102 1/2	102 1/2	
4 1/2 % Montéc. 55	102	102 d	
4 1/2 % Olivet. 56	103 1/2	103 1/2 d	
4 1/2 % Péchiney 54	96 1/2	96 1/2	
4 1/2 % Pirelli 55.	102 1/2	101 1/2	
5 % Tauernkr. 58	103 1/4	104	
Actions			
Union B. Suisses	2400	2410	
Soc. Bque Suisse	2090	2100	
Crédit Suisse	2190	2190	
Electro-Watt	1900	1921	
Interhandel	3790	3818	
Motor Columbus	1495	1505	
Elec. & Tract. ord.	270 d	250 d	
Indelec	935 d	945	
Italo-Suisse	773	776	
Réassurances	2460	2480	
Winterthur Acc.	870	875	
Zurich, Assur.	5250	5250 d	
Aar-Tessin	1280 d	1280 d	
Saurer	1273	1265	
Aluminium	4200	4240	
Bally	1480 d	1490	
Brown Boveri	3050	3170	
Fischer	1575	1570	
Jelmoli	675 d	680	
Lonza	1575	1565	
Nestlé Port.	2326	2375	
Nestlé Nom.	1402	1430	
Sulzer	2850 d	2850	
Baltimore & Ohio	176 1/2	180	
Pennsylvania RR	68 1/2	69	
Aluminium Ltd	139e 1/2	144 1/2	
Italo-Argentina	47 1/2	48	
Ofsit	67	66 d	
Phillips	904	914	
Royal Dutch	186	186 1/2	
Sodec	93	93	
Standard Oil	205 1/2	206ex	
Union Carbide	602ex	608	
A. E. G.	454	460	
Amer Tel. & Tel.	352	358	
Du Pont de Nem.	1031	1045	
Eastman Kodak	417	433	
General Electr.	384	393 1/2	
General Foods	432	439	
General Motors	213	217	
Goodyear Tire	183	189	
Intern. Nickel	456	467	
Intern. Paper Co	510	524	
Kennecott	405	405	
Montgomery W.	199	203	
National Distill.	141	143 1/2	
Pacific Gas & El.	272	268	
Allumettes «B»	123	123	
U. S. Steel	393 1/2e	400	
Woolworth Co	262	262 d	
AMCA \$	61.45	62	
CANAC \$ C	121 1/2	122	
SAFIT £	13.17.0	13.16.6	
FONSA	283	285	
SIMA	1210	1210	
ITAC	216 1/2	208 1/2	
EURIT	143 1/4	143 1/4	
FRANCIT	108	108 1/2	
Bâle :			
Actions			
Ciba	7075	7220	
Geigy, nom.	11900	12050	
Sandoz	6930	7000	
Hoffm.-La Roche	18650	19000	
New-York :			
Allieds			
Allied Chemical	92 1/2	51 1/2	
Alum. Co. Amer	92 1/2	96	
Amer. Cyanamid	51 1/2	53 1/2	
Amer. Europ. S.	37 1/2	35 1/2	
Amer. Smelting	46	46 1/2 ex	
Amer. Tobacco	107	107 1/2	
Anaconda	60 1/2	61 1/2	
Arco Steel	66 1/2 ex	66 1/2	
Atchinson Topeka	24 1/2	25 1/2	
Bendix Aviation	68 1/2	70 1/2	
Bethlehem Steel	50 1/2	52 1/2	
Boeing Airplane.	29 1/2	30	
Canadian Pacific	25 1/2	25 1/2	
Caterpillar Tract.	30 1/2	31 1/2	
Chrysler Corp.	63 1/2	64 1/2	
Colgate	37 1/2	38	
Columbia Gas	19 1/2	19 1/2	
Consol. Edison	63 1/2	63 1/2 ex	
Corn Products	49 1/2	50 1/2	
Curtiss Wright.	26 1/2	27 1/2	
Douglas Aircraft	36 1/2	37 1/2	
Dow Chemical	92 1/2	94 1/2	
Goodrich Co	80 1/2	80 1/2	
Gulf Oil	32 1/2	32	
Homestake Min.	41	41 1/2	
I. B. M.	419	424 1/2	
Int. Tel. & Tel	34	35 1/2	
Jones-Laugh. St.	75 1/2	77 1/2	
Lockheed Aircr.	27 1/2	28 1/2	
Lonestar Cement	27 1/2	27	
Monsanto Chem.	47 1/2	48 1/2	
Nat. Dairy Prod.	46 1/2	47 1/2	
New York Centr.	28 1/2	28 1/2	
Northern Pacific	44 1/2	46	
Parke Davis	38 1/2	39 1/2	
Pfizer & Co	29	29 1/2	
Phillip Morris	61 1/2	62 1/2	
Radio Corp.	60 1/2	60 1/2	
Republic Steel	66 1/2	68	
Sears-Roebuck	45	46 1/2	
Socony Mobil	39 1/2	39 1/2	
Sinclair Oil	50 1/2	50 1/2	
Southern Pacific	22 1/2	22 1/2	
Sperry Rand	23 1/2	24 1/2	
Sterling Drug	50 1/2	50 1/2	
Studebaker	19 1/2	20 1/2	
U. S. Gypsum	91	92	
Westing. Elec.	100 1/2	51 1/2	
Cours du 1			
Tendance :			
Ind. Dow Jones			
Chemins de fer.	151.27	153.13	
Services publics	85.99	86.22	
Industries	626.20	636.92	
Bourses étr. :			
Actions			
Union Min. Frb	2570	2565	
A. K. U. Flh	485	495	
Unilever Flh	759	767 1/2	
Mont			

4 février dès 20 h. 30

10% QUINZAINES CHEMISERIE LINGERIE 10%

Grâce au service de réparation organisé par la fabrique «Lutteurs», nos chemises de ville et de sport vous assurent une **durabilité 2 à 3 fois supérieure**, ceci d'autant plus que chaque fois que vous faites remplacer le col, vous pouvez choisir le modèle de col à la mode à ce moment-là.

Profitez de notre vente spéciale avec 10 % de rabais pour compléter votre réserve de **chemises de ville chemises de sport pyjamas**

flanquette, finette, popeline et jersey
Sous-vêtements tous genres (sauf Jockey)

Chemise ville	depuis 14.90	10 % déduit	13.40
Chemise sport	9.90	10 % déduit	8.90
Pyjama flanquette	14.90	10 % déduit	13.40
Pyjama popeline im.	18.75	10 % déduit	16.90

Sous-vêtements

Nabholz - Apollo - Porella - Tusa-Label, etc.

Vente-réclame autorisée par la Préfecture du 30 janvier au 13 février 1960

aux Travailleurs

Balance 2 LA CHAUX-DE-FONDS Place Hôtel-de-Ville 7

FABRIQUE D'HORLOGERIE DU TESSIN (montre ancre)

engage un **horloger-complet** ou un **technicien-horloger**

capable de diriger une chaîne de montage

Offres, avec références et prétentions, sous chiffre AS 4078 Lu. Annonces Suisses S.A., «ASSA» Lugano.

CHALET Association libre ou vieille ferme des Catholiques

est demandé à louer, éventuellement à acheter. — Ecrire sous chiffre L D 2141, au bureau de L'Impartial.

A LOUER à Orselina

maison de vacances

3 chambres, 6 lits, tout confort, grande terrasse. Libre février - mars - mai et à partir du 13 août. — Faire offres sous chiffre P 25218 J, à Publicitas, St-Imier.

20 divans

90 X 190 cm., neufs, métalliques, avec protèges-matelas et matelas à ressorts (garantis 10 ans), à enlever 135 fr. le divan complet. — W. Kurth, av. de Morges 9, Lausanne. Téléphone (021) 24 66 66, ou 24 65 86.

A VENDRE

TRACTEUR

Hurlimann Diesel 15 CV, parfait état de marche. Prix avantageux. — Faire offres à M. André Boillod, jardinier, Col-des-Roches, tél. (039) 5 10 43.

A VENDRE

d'occasion

portes d'appartement

avec cadres. — S'adresser à Georges Hertig fils & Cie, Commerce 89.

A vendre

superbe chambre à coucher, chêne massif, sculptée - galbée, grand lit, 1ère qualité. Convient pour chalet. Téléphoner au (039) 4 53 59.

Association libre des Catholiques Romains

Paroisse N.-D. de la Paix

Assemblée

générale MERCREDI 3

février 1960, à 20 h. 30, au

Café du Grand - Pont,

av. Léopold-Robert 118.

Ordre du jour statutaire.

LE COMITE.

Comptages Pitonnages

sont entrepris par dame consciencieuse sur machine Spirographe. — Offres sous chiffre D T 2142, au bureau de L'Impartial.

Café - Restaurant

CORTINA

Bois-Noir 39

cherche

sommelière

URGENT. — Tél. 2 93 35.

Décottages

Atelier bien organisé, possédant toutes les machines, entreprendrait décottages ou éventuellement terminages. — Ecrire sous chiffre V M 2194, au bureau de L'Impartial.

Acheveur

metteur en marche disposant virographe cherche travail à domicile. Livraisons régulières. — Téléphone (039) 2 76 82.

AVIS

J'avise ma clientèle et le public en général que je quitte le commerce de cordonnerie, D.-J.-Richard 25, dès le 15 février.

Je les remercie pour la confiance qu'ils m'ont témoignée jusqu'à ce jour.

Emile STAUFFER

Brodeuse à la machine

MONOGRAMMES

TROUSSEAUX

M. BURKHALTER, Commerce 91

Tél. 2 80 31

Le

printemps

cherche:

VENDEUSES

qualifiées

pour ses rayons de

- ★ PAPETERIE
- ★ TISSUS
- ★ CONFECTION
- ★ LAYETTE
- ★ MÉNAGE-ÉLECTRICITÉ
- ★ RIDEAUX-TAPIS

Se présenter au 5^e étage

DENTISTE

Médecin-dentiste allemande — plusieurs années de pratique en Allemagne et en Suisse — cherche place d'assistante. Faire offres sous chiffre B. B. 2198, au bureau de L'Impartial.

Fabrique de boîtes de montres or et de bracelets, CHERCHE

voyageur

bien introduit après des fabriques d'horlogerie et des magasins spécialisés. — Ecrire sous chiffre V 60459 X, à Publicitas, Genève.

Fabrique d'horlogerie de la place cherche

employée de bureau

Poste agréable; travaux variés. Faire offres ou se présenter à: Montres NATALIS, Jardinière 41. Tél. 3 38 71.

Courtepointière

pouvant s'occuper de la vente

Tapissier-décorateur

si possible sachant conduire sont demandés. — Faire offre à MARCEL JACOT S. A., rue Neuve 1

Vendeuse expérimentée reprendrait, louerait ou gèrerait

Magasin de cigares

Renseignements sous chiffre M. C. 2131, au bureau de L'Impartial.

A VENDRE

Borgward-Isabella

1957 Fr. 5900.—

VW de luxe

1955 Fr. 3750.—

Véhicules en parfait état. Vente au comptant. Téléphoner le soir dès 19 h. au (039) 2 13 51.

BULOVA WATCH COMPANY BIENNE

cherche pour entrée immédiate jeune fille consciencieuse en qualité d'

aide de bureau

connaissance de la dactylographie et des langues française et allemande exigée. Semaine de 5 jours.

Prière de faire offres écrites à la main avec curriculum vitae, copies de certificats et photo à la Direction de la maison susmentionnée.

Nos nouvelles de dernière heure

La tension entre la RAU et Israël

Les troupes égypto-syriennes aussi sur le «qui-vive»

LE CAIRE, 3. — AFP — Une importante conférence militaire présidée par le maréchal Abdel Hakim Amer s'est tenue hier en Syrie au poste de commandement de la première armée arabe, rapporte ce matin le journal égyptien «Al Akhbar», cité par la radio du Caire.

Le fériq Gamal Faycal, commandant la première armée, le colonel Mohsen Aboul Nour et de nombreux officiers assistaient à cette réunion qui a duré trois heures et s'est déroulée non loin de l'endroit où eurent lieu les derniers incidents avec Israël.

Le journal ajoute qu'un porte-parole de la première armée arabe a confirmé la «résolution des troupes arabes à ne pas permettre à Israël de s'approprier une nouvelle parcelle de terre arabe.»

Assouplissement au contrôle des changes en France

PARIS, 3. — La Chambre de commerce suisse en France communique le ministère des finances et des affaires économiques de France a pris récemment une série d'instructions qui apportent des assouplissements aux conditions d'exécution de certains transferts de fonds à destination de l'étranger (secours, frais médicaux, frais de scolarité, paiements normaux et courants, etc.) en autorisant les intermédiaires agréés, c'est-à-dire pratiquement les banques, à procéder aux règlements sans autorisation préalable.

D'autre part, l'allocation automatique de devises accordées, par déplacement, aux voyageurs se rendant à l'étranger pour raisons d'affaires est passée de 400 à 750 nouveaux francs.

Les résultats définitifs du vote à l'Assemblée nationale française

PARIS, 3. — AFP — Le bureau de l'Assemblée nationale française a publié, mercredi matin, les résultats révisés et définitifs du vote sur les pleins pouvoirs.

441 députés (et non 449) ont approuvé le projet alors que 75 (et non 79) le repoussaient.

Les opposants furent 30 indépendants, 21 députés algériens, 10 communistes, 9 non inscrits (de droite ou algériens, 3 M. R. P. et 2 socialistes (sur 44).

Le maréchal Vorochilov au Népal

KATHMANDOU, 3. — AFP — Le maréchal Clement Vorochilov, président du Praesidium du Soviet suprême de l'U. R. S. S., est arrivé ce matin à Kathmandou, au Népal.

Troubles dans l'ouest du Cameroun

YAOUNDE, 3. — Reuter — Le gouvernement du Cameroun annonce que quatre compagnies de policiers armés ont été levées pour assurer la protection de la population civile dans la région de Mungo, à l'ouest du pays. De nombreuses personnes ont été tuées par des hors-la-loi dans cette région au cours des derniers mois.

Biaggi et Kaouah inculpés

PARIS, 3. — AFP — Me Jean-Baptiste Biaggi député de Paris et M. Mourad Kaouah, député d'Alger, ont été inculpés d'atteinte à la sûreté intérieure du pays.

Inquiétude au sujet de la visite de M. «K» en France

PARIS, 3. — AFP — L'effet de propagande que certains pourraient tirer du séjour de M. Krouchtchev à Paris inquiète les élus municipaux non-communistes des communes suburbaines de la Seine. Dans un communiqué, ceux-ci déclarent n'oublier «ni Budapest ni la volonté du bolchévisme d'enterrer notre civilisation», et affirment qu'ils tiendront pour criminel de permettre dans la banlieue parisienne des «manifestations contraires à la vocation française de liberté, de justice et de paix».

On abandonne les bébés en Corée du Sud

SEOUL, 3. — AFP — Le gouvernement sud-coréen a annoncé que plus de deux mille nouveaux-nés ont été abandonnés en Corée du sud, au cours de l'année passée. Pour la ville de Séoul seulement, on en comptait deux par jour. Les autorités sud-coréennes, estiment que cet état de choses est dû à la pauvreté de la population, ainsi qu'à l'interdiction des avortements et à l'absence de contrôle des naissances.

Quatre militants d'extrême-droite arrêtés à Lyon

LYON, 3. — AFP — Quatre militants d'extrême-droite, dont une femme, ont été appréhendés, mardi, dans le centre de Lyon alors qu'ils jetaient, d'une voiture, des tracts injurieux pour la personne du président de la République. Présentés au Parquet, ils ont été placés sous mandat de dépôt, puis remis en liberté provisoire, une information ayant été ouverte par le juge d'instruction.

Trente chamois bloqués par la neige

BERGAME, 3. — AFP — Trente chamois bloqués par la neige dans les hautes vallées du Serio et de Belvisio, ont été ravitaillés en foin par des bûcherons et des gardiens du barrage de Barbellino. L'opération, qui avait débuté mardi, a été menée à bien non sans difficultés. En effet, les membres de cette expédition durent effectuer une marche de plusieurs heures dans la neige, risquant parfois d'être emportés par des avalanches, fréquentes dans cette région, située à plus de deux mille mètres d'altitude, au nord de Bergame.

Deux cents kilos de foin ont été transportés par les bûcherons et abandonnés sur la neige, à trois cents mètres de l'endroit où les chamois se sont réfugiés.

En Suisse

Un nouveau conseiller aux Etats fribourgeois

FRIBOURG, 3. — Au cours de sa séance de mercredi matin, le Grand Conseil du canton de Fribourg a élu par 70 voix sur 118 bulletins valables le conseiller d'Etat Alphonse Roggo (conservateur) en qualité de député au Conseil des Etats en remplacement de M. Jean Bourgnicht, conseiller fédéral.

M. Dupraz radical, a obtenu 38 voix et il y eut 9 voix éparses.

M. Alphonse Roggo, qui est né en 1898, s'est tout d'abord voué à la carrière d'instituteur, puis il s'occupa des arts et métiers ainsi que de l'économie de guerre avant d'être nommé préfet de la Singine puis, en 1956, conseiller d'Etat. Il est chef du Département de police, de la santé publique et des affaires sociales.

Il cambriolait un garage!

LUCERNE, 3. — Alertée par un garde de Securitas, la police lucernoise est parvenue à arrêter un jeune homme qui, vers 4 heures du matin, tentait de cambrioler un garage. Il s'agit d'un récidiviste qui, avec son oncle, avait commis une douzaine de vols représentant un montant de 7000 fr. L'oncle a également été appréhendé.

Celui-ci a tout «légué»

D'autre part, la police de Lucerne a arrêté un individu qui, en décembre passé, avait volé 4400 fr. dans une fabrique de Horw. Le cambrioleur s'était enfui en France et avait dépensé son butin à Marseille, à Lyon, puis en Allemagne. Il regagna la Suisse complètement démuné.

A Genève

Incendie criminel

GENEVE, 3. — Dans la nuit de mercredi, vers une heure et demie, un violent incendie a ravagé les caves d'un important immeuble locatif de huit étages, sis à la rue Caroline, dans le quartier des Acacias.

Les constatations aussitôt faites par la police ont permis d'établir que cet incendie est d'origine criminelle. On a retrouvé dans les caves la trace de deux ou trois petits foyers allumés par le pyromane inconnu.

Une enquête difficile : celle sur l'accident du 5 janvier à Klotten

Avion contre auto

ZURICH, 3. — Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue mercredi matin à l'aéroport de Zurich-Klotten, connaissance a été donnée du résultat provisoire de l'enquête ouverte sur l'accident qui s'est produit le 5 janvier à l'aéroport de Klotten. L'Office fédéral de l'Air et le procureur du district de Buelach ont communiqué ce qui suit :

Dans l'enquête sur la collision du 5 janvier, entre un avion de la Swissair au décollage et une automobile, l'audition des témoins vient de se terminer. L'enquête est rendue plus difficile par le fait qu'en dehors de l'équipage de l'avion, l'accident n'a pas eu de témoins oculaires : malgré un appel adressé au public par la radio, personne ne s'est annoncé qui l'ait vu. Pour élucider les circonstances qui l'ont produit, il a été nécessaire d'entendre près de 30 agents.

Il est maintenant certain qu'il n'était pas au pouvoir de l'équipage de l'avion de la Swissair d'éviter l'accident. Le comportement de cet équipage à l'apparition inattendue d'une auto devant l'avion qui prenait le départ, puis après la collision, a été celui qui était propre à éviter un désastre plus grand encore.

LES COURSES AUTOMOBILES SONT REGLEES PAR LA TOUR DE CONTROLE

L'automobile sinistrée était équipée comme les autres véhicules admis à circuler sur l'aéroport d'un appareil de radio-téléphonie lui permettant de communiquer avec la tour de contrôle. Ces véhicules sont ceux du service de la sécurité aérienne, du service du feu et de la direction des travaux des diverses entreprises collaborant à l'agrandissement de l'aéroport, et ils peuvent être appelés pour des raisons de service à traverser les pistes.

Le trafic des véhicules sur l'étendue de l'aéroport est régi par l'Office du trafic aérien du canton de Zurich. Avant toute traversée d'une piste, l'autorisation nécessaire doit être demandée à la tour de contrôle. Celle-ci n'a reçu pendant les minutes critiques aucune demande de pouvoir traverser la piste en question et n'a donné par conséquent aucune autorisation de le faire. Les équipages des autres véhicules en service sur l'aéroport n'ont pas non plus enregistré fortuitement d'appels faits par l'auto sinistrée.

Deux appels se sont-ils rencontrés ?

Mais l'émetteur de la voiture sinistrée était en circuit lorsqu'on a retrouvé celle-ci. Il n'est plus possible d'établir s'il en a été fait usage pour obtenir une autorisation, car la non-réception d'un appel par la tour de contrôle n'est pas une preuve certaine que cet appel n'a pas été lancé. Si deux émetteurs montés sur auto ont la même longueur d'ondes, l'émission de l'un peut être entièrement étouffée par celle de l'autre et ainsi ne pas parvenir à destination.

Au moment où les occupants de l'auto sinistrée auraient dû demander l'autorisation de traverser la piste d'atterrissage aux instruments, un second véhicule appelait la tour de contrôle pour être autorisé à traverser la piste ouest. La tour de contrôle a reçu ce dernier appel et donné l'autorisation. Il n'est donc pas exclu que l'auto sinistrée ait demandé une autorisation au même moment, mais que l'émission de l'autre voiture ait annulé ce message. Il n'est pas non plus impossible que le message d'autorisation à l'une des voitures ait été capté par l'autre qui l'aurait par erreur considéré comme la concernant.

Les experts vont s'efforcer de découvrir quelles hypothèses doivent être considérées comme les plus probables.

Berne a 164.779 habitants

BERNE, 3. — Au cours de l'année 1959, la population de la ville de Berne a passé de 162.992 à 164.779 habitants. Le nombre des étrangers s'est élevé de 11.903 à 12.353, ce qui représente 7,5 pour cent de la population. On a compté l'an passé 1475 mariages, 2259 naissances et 1460 décès.

AU THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pierre Dux triomphe dans «Patate»

de Marcel Achard (de l'Académie française)

CHOSE étrange, nous dirons que Pierre Dux triomphe avec Marcel Achard dans Patate, mais seulement avec Patate. Et cela pas seulement (nous nous répétons, nous le savons!) à cause du très grand, mais vraiment très grand acteur qu'est Pierre Dux. Et pas non plus parce que ses camarades ont moins de talent, de métier que lui (c'est vrai, mais deux en tout cas sont bons, après tout!). Non. C'est même difficile à expliquer.

Patate, c'est à certains moments une très grande comédie. D'abord le personnage de Patate est l'un des plus extraordinaires visages d'humilié que nous ayons jamais vu. Humilié et offensé, insuffisant et incapable. Même incapable de haine véritable. On ne peut le contempler sans une certaine gêne. Ni sans une espèce de pitié. Ou même d'amour.

Ce genre de paillardon sur qui tout le monde s'essuie les pieds ou n'importe quoi, je l'avoue, m'inspire de très troublants sentiments de charité, de connivence, de fraternité. Voyez Charlot...

Patate-le-piétiné

Patate existe donc superbement, et à la fois dans la scène des lettres d'amour reçues par sa fille adoptive, et dont il va faire un si ignoble usage, puis quand il tente (et rate) d'humilier à son tour son éternel vainqueur, son prêteur, l'amant d'Alexa, il rejoint réellement George Dandin l'éternel, et le non moins éternel Boubouroche, ces mystérieux héros de l'humiliation, de qui l'on ne saura jamais pourquoi ils sont beaux malgré l'effarante image de lâcheté qu'à des degrés (et en des genres) très différents ils donnent.

Le fâcheux, c'est que toujours Patate est vrai, lâche, et pleutre, et bon à souhait, bafoué même quand on l'aime (une réussite d'Achard, et ce qu'il y a de pire : au moins les femmes de Dandin et de Boubouroche sont des chipies, des gueuses :

ici, il a une perle). Tandis que ses partenaires (les rôles, pas les acteurs) ont des réactions qui (il le faut laisser à M. Molière, et M. Courteline) n'étaient pas celles de leurs bonshommes ou bonnes femmes!

Il n'y a que lui!

C'est là l'ennui, on ne peut pas reprocher à Eva Simonet de jouer mal le rôle d'Alexa : il est si faux (presque) d'un bout à l'autre, et surtout au début! Edith, ma foi; Paule Emmanuèle fait sans doute ce qu'elle peut, mais quoi : on ne saurait dire avec talent un personnage aussi bête! Carradine (Paul Cambo), Véronique (Micheline Cheirel) et enfin le valet (Gérard Vergraud) campent honorablement leur figuration. Mais vraiment, ce n'est pas leur faute, il n'y en a que pour Patate!

Comme l'a dit Marcel Pagnol à la réception de son vieux complice à l'Académie française, Patate est peut-être son chef-d'œuvre, mais c'est un chef-d'œuvre à UN personnage. Le malheur, c'est qu'il ait dû en inscrire six à l'affiche! Courteline en met quatre, plus les joueuses de cartes : ils sont tous parfaits!

Il n'en reste pas moins que nous resterons reconnaissants à Marcel Achard des quelques mots de qualité qu'il a dits, de ces réparties spirituelles qui ne font pas forcément le grand théâtre, mais sont si agréables à entendre (surtout dans la saison que nous venons hélas de vivre). Mais (et cela du fond du cœur), nous assurerons et Dux et Achard que ce Patate, nous ne sommes pas près de l'oublier! Ils ne l'ont pas loupé (si le grammairien du coin nous permet de nous exprimer ainsi)... Regrettons tout de même les fous-rires inextinguibles d'Eva. Inadmissible...

J. M. N.

Radio

Mercredi 3 février

SOTTENS: 18.00 Mélodies de la Renaissance espagnole. 18.15 Nouvelle du monde chrétien. 18.30 Rendez-vous! 18.59 L'heure. 19.00 La Tribune suisse des journalistes. 19.15 Inform. 19.25 Le Miroir du monde. 19.45 Plein accord. 20.00 Questionnez, on vous répondra. 20.20 Qu'allons-nous écouter ce soir? 20.30 Concert symphonique. 22.30 Informations. 22.35 Le Miroir du monde. 23.00 Le marchand de sable. 23.12 Musique patriotique.

Second programme: 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 En descendant le Guadalupe. 20.20 Acte de naissance. 21.05 Poésie de notre temps. 21.30 Jazz sur le toit. 22.10 Micro-Magazine du soir.

BEROMUNSTER: 17.30 Pour les enfants. 18.00 Choeurs. 18.25 Reportage. 18.40 Suite d'orchestre. 19.00 Actualités. 19.20 Communiqués. 19.30 Informations. Echo du temps. 20.00 Ensemble à vent. 20.30 La Grande-Dixence en hiver. 22.15 Informations. 22.20 Sextette Hazy Osterwald. 22.50 Orchestre à cordes.

TELEVISION ROMANDE

17.15 Pour vous les jeunes. 20.15 Téléjournal. 20.30 Mantovani Show. 20.55 Bud apprend la danse. 21.20 Intelligence artificielle. 21.35 Concerto en do majeur. 21.50 Spectacles d'aujourd'hui. 22.05 Dernières informations.

Jeudi 4 février

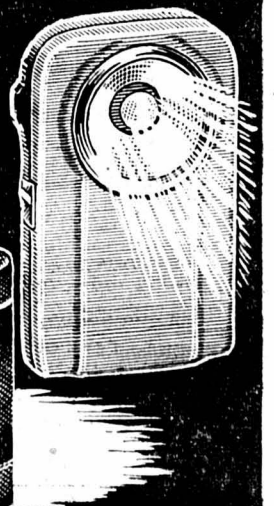
SOTTENS: 7.00 Bonjour! 7.15 Informations. 7.20 Disques. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Variétés populaires. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Soufflons un peu! 12.44 Signal horaire. Informations. 12.55 Petites annonces. 13.00 Disc-O-Matic. 13.35 Du film à l'opéra. 16.00 Entre 4 et 6. Danse à domicile. 16.15 Causerie. 16.30 - Quatuor italien. 16.50 Radio-Jeunesse.

BEROMUNSTER: 6.15 Informations. 6.20 Disques. 7.00 Informations. 7.05 Proverbe du jour. Musique. 10.15 Un disque. 10.50 Disques. 11.00 Emission d'ensemble. 11.45 Courrier de Berne. 12.00 Musique populaire espagnole. 12.20 Nos compliments. 12.29 Signal horaire. Informations. 12.40 Mélodies d'opérettes. 13.40 Vieux airs italiens. 14.00 Causerie. 16.00 (berli) fleurie. 16.40 Quatuor à cordes. 17.05 Ensemble à vent.

LA PILE WONDER

ne s'use
que si l'on
s'en sert

A. MARCHON S.A.
FRIBOURG





Un vrai
régal...
**DESSERT
OETKER**



Chacun trouve les
DESSERTS OETKER
délicieux! Chacun est
enchanté de la jolie
serviette.
A l'achat de
3 DESSERTS OETKER
GRATIS
serviette aux joyeuses
couleurs - en pur coton.



LA HAUTE ECOLE DE LA PATISSERIE CHEZ SOI



BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'envoyer le livre de
recettes du Dr OETKER „La
pâtisserie chez soi 2" au prix
de fr. 4.-, franco et contre rem-
boursement.

Nom

Localité

Rue No

DIBONA AG/SA - OBERGÜSGEN/SO

La pâtisserie chez soi

Des millions de ménagères du monde entier constatent chaque jour à nouveau que la pâtisserie faite avec les produits OETKER réussit tout particulièrement si l'on suit les recettes OETKER. Dans les livres de recettes richement illustrés „La pâtisserie chez soi" du Dr OETKER, vous trouverez, chère Madame, plus de 70 recettes avec leurs illustrations: tourtes, gâteaux, tartelettes, pâtisseries douces et relevées... l'eau vous vient à la bouche quand on voit toutes ces bonnes choses! Toute l'année, les joies de la pâtisserie pour 4 francs seulement.

DR.OETKER



Confirmant les brillants succès obtenus
ces dernières années dans les rallyes internationaux,

SUNBEAM

remporte la victoire au
Rallye de Monte-Carlo 1960

Catégorie 1300-2000 cm³ : Tourisme et Grand Tourisme



Une preuve éclatante des qualités routières et de la robustesse de la Sunbeam.

Extrait des classements :

Catégorie Tourisme 1300 - 2000 cm³

1. Sunbeam Rapier
(P. Harper - R. Baxter, GB)
2. Sunbeam Rapier
(W. Lier - Heini Walter, Suisse)
4. Sunbeam Rapier
(J. Ray - W. Bleakley, GB)
6. Sunbeam Rapier
(Adams - McMillen, GB)

Catégorie Grand Tourisme, 1300 - 2000 cm³

1. Sunbeam Alpine
(Rune Backlund - Mils Falk, Suède)

Pour la troisième fois consécutive, Sunbeam est la 1re voiture anglaise au Rallye de Monte-Carlo.

Sunbeam Rapier : 4 cyl., 1494 cm³, 2 carburateurs, 8/78 CV, freins à disque AV. 145 km/h, 4 vit. avec surmultipliée en 3e et 4e. Conduite intérieure

Fr. 12 650.-

Cabriolet Fr. 13 185.-

Sunbeam Alpine : 4 cyl., 1494 cm³, 2 carburateurs 8/83,5 CV, freins à disque AV, 160 km/h, 4 vit., avec surmultipliée en 3e et 4e.

Fr. 13 135.-

Sunbeam Rapier, Sunbeam Alpine, Hillman Minx, Humber Super Snipe.



Adm. O. Peter

Grand Garage des Montagnes S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 2 26 83 - 84

Réquisitoire et premières plaidoiries au procès Jaccoud

L'avocat de la partie civile et le Procureur général tiennent l'ancien bâtonnier pour coupable du meurtre de M. Zumbach. — Ils en trouvent la certitude dans le faisceau de preuves réunies au cours d'une enquête très sérieuse. — Le représentant du ministère public laisse toutefois au jury le soin de déterminer s'il s'agit d'un meurtre prémédité ou «fortuit».

Me Yves Maître (avocat de la partie civile) plaide...

GENEVE, 3. — Mardi matin, toute l'audience est consacrée à la plaidoirie de Me Yves Maître, avocat de la partie civile, qui parle en présence de Mme Marie Zumbach, veuve de la victime, et de ses enfants. Il rend hommage à la délicatesse, à la fermeté du président Barde, qui a su conduire les débats avec toute l'autorité désirable, à l'attention constante des jurés, et enfin à l'instruction, menée par un très grand juge informateur, M. Moriaud, qui n'a pas hésité, pour rechercher la vérité, à faire arrêter un ancien bâtonnier, qu'il avait eu lui-même, comme collègue aîné, grand avocat et grand confrère. «J'ai longtemps hésité, mais après le rapport préliminaire sur le sang, établi par MM. Undritz et Hegg, j'ai su que Jaccoud était l'auteur du forfait. Ensuite, il y a eu tous les autres éléments de l'enquête, les réactions psychologiques de l'accusé, les expertises : tout nous a convaincu de plus en plus de la culpabilité de Jaccoud.»

Il y a un point particulièrement en litige : le mobile du crime. Or ce mobile n'entre en aucune manière en considération quand il s'agit de répondre si Jaccoud est oui ou non coupable. En revanche, on en tiendra compte au moment où l'on parlera de la fixation de la peine.

Le résumé de la cause

Me Yves Maître passe en revue tous les faits de la cause (qu'il est inutile de résumer ici, on en a assez parlé tout au long des interrogatoires des experts, des témoins et de l'accusé). Tout, selon lui, se précise contre Jaccoud, et démontre que la piste des cambrioleurs qui a été un moment suivie, ne donne rien. Le pistolet, la bicyclette, le signalement du coupable, le bouton, les fils qui l'attachaient à un tissu de gabardine bleue, le poignard, dont la lame devait être courbe, les taches de sang, et enfin, et par-dessus tout, l'analyse de ce sang, le comportement de Jaccoud, etc., etc. : tout est passé en revue, et l'orateur conclut à la compétence, à la conscience particulièrement soignée de tous les experts, et en particulier du directeur du laboratoire de police scientifique de Genève, un pionnier dans ce domaine, M. Pierre Hegg.

Il n'est pas possible qu'il y ait eu erreur si l'on tient compte de tous les moyens de preuve qui ont été employés. On n'a rien négligé ; on a fait appel aux méthodes les plus modernes, les plus diverses ; jamais crime, jamais prévenu n'a eu à sa disposition autant de possibilités de faire preuve de son innocence et jamais justice n'a cherché avec autant de sérieux à faire la preuve de ses accusations.

Jaccoud...

Me Maître parle de l'attitude de Jaccoud, dont on connaissait l'autorité, le tempérament, la violence parfois, l'homme qui au Grand Conseil n'admettait pas la réplique, pour montrer qu'au début de l'enquête le 19 mai 1958 il ne réagit pas. Il est l'homme qui cherche à savoir ce qui se passe, à savoir jusqu'où on peut aller dans les investigations. En rentrant de Stockholm il avait les tempes jaunies.

L'avocat doute que cela soit une attitude d'innocence. En outre Jaccoud ingurgite des pilules. Très habile, il se met ainsi en état de ne pouvoir répondre aux questions qui lui seront posées, et chez lui, il n'y a jamais d'affirmation, si ce n'est lorsqu'un fait est dûment établi.

...et les mobiles du crime

L'avocat en vient aux mobiles : toute son argumentation tend à prouver que Pierre Jaccoud était dévoré par une jalousie morbide. «Sa vie, dit Me Maître, était dominée par sa liaison» et il lit quelques lettres qui montrent à quel point les amours du bâtonnier et de Linda étaient tumultueuses, avec des projets de rupture toujours repris.

L'avocat ne manque pas de citer ces mots de Jaccoud : «Mon goût monstrueux de l'irréductible». Pour Me

Maître, l'assassinat de Charles Zumbach est bien cet «irréductible» qui hantait P. Jaccoud. Celui-ci dit encore le conseil de la partie civile, ne reconnaît que ce qu'il a été obligé de reconnaître. Mais, poursuit-il, le grand avocat qu'est Maurice Garçon n'a-t-il pas dit : «Un jury n'a pas eu besoin de l'aveu de Landru pour le condamner». Et le défenseur de Jaccoud, Me Floriot, dans son dernier ouvrage «Au banc de la défense», n'a-t-il pas écrit : «Le client, en règle générale, n'aime pas à plaider coupable, surtout s'il l'est».

L'accusé s'agit

L'accusé, visiblement énervé de voir sa vie sentimentale disséquée par son confrère, s'agit et fait de la tête et des mains des signes de dénégation.

Aux yeux du procureur général, Jaccoud est coupable

Mais le jury, seul, dira s'il a commis un meurtre avec ou sans préméditation

La parole était au procureur général Cornu, pour son réquisitoire, à l'audience de mardi après-midi.

Après avoir rendu hommage au président, M. Ed. Barde, d'avoir su rester constamment maître des débats, et avoir déclaré qu'il n'avait rien à retrancher ni à ajouter à la plaidoirie de l'avocat de la partie civile, que la plupart des choses qui devaient être dites dans cette affaire avaient été dites, après avoir constaté que les avocats ont su user de leur nombre — ils sont trois — mais ont su ne pas en abuser, le procureur général Cornu remercie les jurés qui, dans une affaire longue et pénible, ont suivi les débats avec une attention soutenue.

Après avoir remarqué que ni lui-même, ni la partie civile n'ont fait leur métier, mais ont satisfait au devoir de leur charge, le représentant du ministère public croit pouvoir affirmer qu'il a tenu son serment. Il montre que sa tâche a été particulièrement difficile et ingrate parce qu'il a connu l'inculpé.

Un collègue plus qu'un ami

Il rend hommage à la mémoire du père de Pierre Jaccoud. Puis s'adressant aux jurés, le procureur général dit : «Vous êtes les seuls à qui je m'adresse.»

«J'ai connu l'inculpé depuis de nombreuses années. Ai-je été pour lui un ami ? C'est là une question à laquelle il m'est pénible de répondre. Je ne voudrais pas que ma réponse soit un reniement à des sentiments que j'ai eus pour lui. Jaccoud n'a été ni un ami d'enfance ni un ami de collège. Mes sentiments à son égard sont que nous avons l'un pour l'autre une estime réciproque acquise au cours de notre vie.» Le procureur général précisera qu'il a eu des relations courtoises, aimables avec le bâtonnier que fut Pierre Jaccoud, mais que ces relations ne sont pas sorties de ses attributions. M. Charles Cornu tient aussi à préciser qu'il n'a jamais été reçu chez Pierre Jaccoud, autrement qu'en qualité de procureur général, mais jamais comme ami personnel. La preuve il la voit dans le fait que Pierre Jaccoud n'a jamais franchi le seuil du domicile du procureur. Il n'y avait pas entre eux des liens tels qu'ils aient été appelés à se rencontrer.

UNE MISE AU POINT A PROPOS DE LINDA BAUD

Le procureur général a encore tenu à donner une autre explication, à savoir qu'il a été président de la Fondation des émissions de Radio-Genève, Fondation quasi officielle. Ces fonctions ne l'ont mis qu'occasionnellement en présence de Mlle Baud qui n'a jamais été sa secrétaire, mais celle du directeur. Lorsqu'elle a été appelée à fonctionner comme secrétaire du Conseil de fondation, le procureur n'a fait que l'entrevoir à sa table de travail où elle rédigeait les procès-verbaux.

Et Me Maître conclut : *Je vous ai fait part de ma conviction. Peut-être avez-vous un doute. Il est peu de circonstances où l'on ne doute de rien, mais au point de vue pénal, il faut que le doute soit profond. Celui qui peut subsister est infime. Vous direz qu'il y a eu non seulement meurtre, mais assassinat, car notre Code qualifie d'assassinat le crime prémédité, mais aussi celui qui est particulièrement pervers. Vous appliquerez, Mesdames et Messieurs les jurés, «la justice des hommes». Il ajoute, en rappelant les profonds sentiments religieux de Mme Zumbach : «Il y a une autre justice, c'est celle du pardon. Sachez que la partie civile n'y est pas indifférente».*



Le Procureur Charles Cornu qui attendait tel un lion au repos, a prononcé un réquisitoire ferme et humain.

M. CORNU EVOQUE SON DEVOIR Un devoir pénible, mais qui sera fait «à fond»

Le procureur général constate que s'il avait pu ne pas s'occuper de l'affaire Jaccoud, il aurait laissé à d'autres cette tâche. Mais il n'a pas cru pouvoir le faire. La constitution prévoit qu'il y a un procureur général et un seul procureur général. Il pense que confier à un de ses substituts, quelle que soit la confiance qu'il a en eux, les fonctions de requérir, il ne pouvait pas le faire.

«Certes, dira le procureur, je ne pouvais pas assister sans émotion profonde à la vue de cet accusé que l'on conduit tous les jours à l'hôpital et qui pénètre dans cette salle avec hésitation, avec des tremblements. Mais si cette émotion m'a étreint elle ne m'a pas empêché de faire mon devoir. Ce devoir je le ferai aujourd'hui, quelque pénible qu'il soit et en allant jusqu'au fond des choses.»



L'avocat de la partie civile, Me Maître (debout), pendant son plaidoyer. A sa gauche, Mme Zumbach et ses deux fils. Au premier rang, entre deux gardes, l'accusé Pierre Jaccoud, et derrière lui, l'un de ses défenseurs, Me Dupont-Willemin, qui a également plaidé hier.

Dans une clinique vaudoise, Jaccoud a bénéficié d'un traitement de faveur

Dans son réquisitoire, le Procureur général Cornu a notamment relevé à propos de l'internement de l'accusé dans une clinique vaudoise dans la semaine qui précède SON ARRESTATION : «On a dit qu'il y avait eu pour Jaccoud un traitement de faveur. C'est vrai. Ce n'est pas la faute de la police ou de la justice. Le directeur de cet établissement a autorisé que son patient reçoive sa femme, son avocat, ses amis et collaborateurs. Il a fait éconduire avec mépris les inspecteurs qui se présentaient. Comment voulez-vous que la balance reste égale quand on rencontre si peu de collaboration de la part du corps médical?»

Le procureur n'a pas changé d'avis

«Jaccoud a commis le crime»

Le procureur général en viendra à montrer qu'il n'a pas à modifier après ces audiences l'appréciation qu'il faisait des faits de cette affaire. Il pense qu'il est en droit de tenter de prouver que Jaccoud est coupable du crime abominable commis le 1er mai 1958 à la villa des Zumbach à Plan-les-Ouates. Il reste à en faire la démonstration.

Le procureur général évoque alors toutes les premières constatations, dont il a été fait longuement état au cours des débats et qu'il énumère en détails.

Le procureur montre que la déclaration d'André Zumbach après le crime a d'abord été accueillie avec scepticisme, que d'innombrables pistes ont été suivies, que des recherches ont été faites partout avec le désir d'aboutir, dans le but même d'identifier et par là même d'innocenter celui dont le nom avait été prononcé. Les recherches ont apporté la preuve que les cambrioleurs dont il a été question n'ont pas participé au crime. Le procureur déclare que si on a parlé aux audiences de cette bande, c'était pour semer le doute dans les esprits.

Dès le début de l'enquête le prévenu a menti

Le procureur dira qu'il ne base pas son accusation sur le témoignage de Mme Zumbach, mais sur d'autres preuves.

Il montre à quel point le juge d'instruction a fait son devoir avant l'arrestation de Jaccoud et par la suite.

Le représentant du ministère public rappelle qu'André Zumbach avait dit que Jaccoud était jaloux de lui du fait de ses relations avec Mlle Baud. Il est alors question des lettres anonymes.

Le procureur général montre que, de tout cet ensemble de circonstances, il était impossible d'exclure



Me Dupont-Willemin, un des défenseurs (genevois) de Jaccoud.

Jaccoud des recherches du juge : qu'il y avait là des traces suffisantes pour continuer les investigations en ce qui concerne Jaccoud. Le 19 mai Jaccoud se présente au Palais de Justice. On constata que déjà ses premières déclarations n'étaient pas conformes à la vérité. Le procureur reconnaît que Jaccoud a rectifié certains points par la suite.

Il est à nouveau longuement question de la correspondance échangée entre Jaccoud et Mlle Baud, d'où il ressort qu'en 1957 cet amour était toujours vivace.

«Il y a deux hommes en Jaccoud»

Le procureur se demande comment il est concevable qu'un homme du rang de Jaccoud, ayant son éducation, sa culture, puisse s'abaisser, même dans l'intérêt de Linda Baud, à recourir au moyen infâme des lettres anonymes. N'est-ce pas l'indication qu'il y a en Pierre Jaccoud un autre homme que lui-même ne soupçonne pas ?

Pour le procureur, l'arrestation de Pierre Jaccoud était justifiée bien qu'il persistât dans ses dénégations.

Le représentant du ministère public soulignera longuement avec quelle minutie ont été faites toutes les expertises et les sur-expertises.

Il a tenu à montrer aussi que psychologiquement Jaccoud est bien l'assassin qui, muni d'un pistolet et d'un poignard, s'est rendu le 1er mai à la villa Zumbach.

Plus loin il sera question des heurts dans la vie que Jaccoud qui expliquent l'évolution des sentiments de Linda Baud. L'obsession de Jaccoud le conduira finalement au crime. Le procureur indique qu'on ne peut que difficilement pénétrer dans la personnalité de Pierre Jaccoud. (Voir suite en page 11.)

Apostrophe aux journalistes français...

A propos du portrait psychologique de Jaccoud, le Procureur général s'est soudain tourné vers la tribune de la presse. «On a pu lire sous la plume de certains journalistes français d'admirables études, fouillées et tout à fait exactes des états d'âme de l'accusé. Mais je dois aussitôt assortir ce complément d'une réserve. Quand on a lu les inénarrables sottises publiées par d'autres journaux sur nos moeurs genevoises, on a presque pu douter de la permanence de l'esprit français...»



ATTENTION: Le match débute
à 20 h. 30 précises
avec 2 tours gratuits

Réservez-nous votre soirée: vous ne le regretterez pas
Cartes à Fr. 10.— en vente à l'entrée



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS AVIS aux Electeurs et Electrices

sur la nouvelle répartition des circonscriptions électorales qui se présente comme suit:

FORGES (Collège)

Voteront aux Forges les personnes habitant
les rues et environs ci-après désignés:
(ordre alphabétique)

Abraham-Robert
Agassiz
Arc-en-Ciel
Bois-Noir
Breguet
Cappel
Cernil-Antoine
Champs
Charles-Naine
Châtelot
Chemin-de-Fer, depuis le No 15 à la fin
Cheminots
Commerce, depuis le No 79 à la fin
Confédération
Crêt-du-Loche
Crétets, depuis le No 91 à la fin
Eclair
Entrepôts
Eplatures-Grise
Eplatures-Jaune
Fiaz
Forges
Foulets
Fusion
Helvétie
Jacob-Brandt, depuis le No 75 à la fin
Jardinière, depuis le No 117 à la fin
Léopold-Robert, Nos pairs depuis le 104 à la fin
Léopold-Robert, Nos impairs dep. le 135 à la fin
Loche
Morgarten
Nord, Nos pairs depuis le 206 à la fin
Nord, Nos impairs depuis le 193 à la fin
Numa-Droz, depuis le No 144 à la fin
Paix, depuis le No 113 à la fin
Parc, depuis le No 114 à la fin
Place Girardet
Plaisance, depuis le No 31 à la fin
Postiers
Président-Wilson
Progrès, depuis le No 131 à la fin
Recorne
Recrètes
Réformation
Ruche, depuis le No 25 à la fin
Serre, depuis le No 112 à la fin
Succès
Temple-Allemand, depuis le No 123 à la fin
Tertre
Tête-de-Ran, depuis le No 39 à la fin
Vieux-Patriotes, depuis le No 41 à la fin
Winkelried, depuis le No 33 à la fin

CENTRE (Halle aux Enchères)

Les électeurs et les électrices dont le domicile ne figure pas dans l'une ou l'autre des circonscriptions détaillées votent au centre (Halle aux Enchères)

CHARRIÈRE (Collège)

Voteront à la Charière les personnes habitant
les rues et environs ci-après désignés:
(ordre alphabétique)

A.-M.-Piaget, Nos pairs jusqu'au 66 compris
A.-M.-Piaget, Nos impairs jusqu'au 53 compris
Arbres
Arthur-Münger
Avocat-Bille
Bas-Monsieur
Bassets
Bel-Air
Bois
Bulles
Capitaine
Célestin-Nicolet
Charrière
Chasseral
Collège, Nos pairs depuis le No 10 à la fin
Collège, Nos impairs depuis le No 15 à la fin
Combettes
Concorde
Côtes-du-Doubs
Crêt-Rossel
Docteur-Dubois
Doubs, du No 1 à 35
Douze-Septembre
Emancipation, Nos pairs jusqu'au 22 compris
Emancipation, Nos impairs jusqu'au 29 compris
Epargne
Fleurs
Frères
Fritz-Courvoisier, Nos impairs dep. le 31 à la fin
Fritz-Courvoisier, Nos pairs depuis le 40 à la fin
Hêtres
Industrie
Joux-Perret
Moulin
Nord, jusqu'au 52 compris
Numa-Droz, Nos pairs du 2 au 22 b compris
Philippe-Henri-Matthey
Pont, depuis le No 32 à la fin
Premier-Août, jusqu'au No 13 compris
Prévoyance
Printanière
Progrès, jusqu'au No 21 compris
Puits, Nos pairs depuis le 18 à la fin
Puits, Nos impairs depuis le No 1 à la fin
Ravin
Retraite
Rochettes
Ronde, Nos impairs depuis le No 19 à la fin
Somballe
Sophie-Mairet
Sorbiers
Staway-Mollondin
Temple-Allemand, jusqu'au No 21 compris
Terreaux
Tuilerie
Valanvron
Vingt-deux-Cantons, jusqu'au No 41 compris

N. B. — Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au bureau de la Police des Habitants, Serre 23.

exerce un effet

Togal

analgésique, antispasmodique sur le réseau vasculaire cérébral et calmant sur le système nerveux. En outre, Togal provoque l'élimination des éléments pathogènes.

Les comprimés Togal sont éprouvés et recommandés cliniquement contre:

**Rhumatisme - Goutte - Sciaticque
Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses - Refroidissements**

Togal mérite aussi votre confiance! Il vous libère de vos douleurs; un essai vous convaincra! Comme friction, prenez le Liniment Togal, remède très efficace! Dans toutes les pharm. et drog.

Crédit Foncier Neuchâtelois

Messieurs les actionnaires du CREDIT FONCIER NEUCHATELOIS sont convoqués, aux termes des articles 14 et 15 des statuts, en

Assemblée générale ordinaire

pour le jeudi 25 février 1960, à 11 heures, à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapports et comptes du 96me exercice.
2. Nominations statutaires.

Messieurs les actionnaires qui assisteront à cette assemblée devront, à teneur de l'article 15 des statuts, déposer leurs actions jusqu'au samedi 20 février inclusivement, au siège de la Société, à Neuchâtel, ou auprès des correspondants de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

Dès le 15 février 1960, le compte de Profits et Pertes, le Bilan, le rapport des contrôleurs, le rapport de gestion et les propositions concernant l'emploi du bénéfice net, seront à la disposition des actionnaires au siège de la Société.

Neuchâtel, le 21 janvier 1960.

Le Président du Conseil d'administration.

A LOUER

Un appartement 2 pièces, grand confort, quartier ouest.

Un appartement 2 pièces, Fr. 40.— par mois, quartier Bel-Air.

Un appartement 1 pièce, Fr. 37.— par mois, quartier est.

Un local à l'usage de fabrique ou entrepôt, environ 100 m2, Fr. 120.— par mois.
Téléphone 3 41 06.

Scie WIMA



INCROYABLE

Fr. 20.—
par mois pendant 12
mois et 1 acompte de
Fr. 40.—
soit au total
Fr. 280.—
ou au comptant
Fr. 250.—

45 kg. — démontable — moteur démar. automatique 1/2 HP — complète — lame 25 cm. courroie — câble — guide-largeur — portemandrins — table de 50 x 70 cm.

Livraison franco gare
Ecrire pour documentation à

CODIC S.A. - Genève
30, rue de Malatrex — Tél. (022) 34 34 25

25^e Anniversaire du Ski-Club Les Bois

6 et 7 février 1960

SAMEDI 6 février:

- 14 h. 30 Départ de la Course de fond
- 16 h. 30 Thé dansant à la Halle de gymnastique
- 17 h. 30 Distribution des prix de la course de fond
- 20 h. 30 Soirée publique du 25^e Anniversaire, suivie du Bal du Ski conduit par l'orchestre Carlo Seppi

DIMANCHE 7 février:

- 11 h. Rendez-vous des anciens membres et des membres actifs au Chalet

DOXA

cherche

une aide de bureau

pour le classement et divers travaux de bureau.

La préférence sera donnée à une personne de confiance qui a quelques notions d'allemand. Eventuellement demi-journées. Entrée: 2 mars ou à convenir.

Faire offres à la

Manufacture des Montres
DOXA S. A. — Le Locle

CREDIT

Pour tous vos meubles
tous les atouts:
- Discretion
- Pas de formalités
- Acomptes à votre convenance
- Durée jusqu'à 3 ans
La maison spécialisée



Au Bücheron
Tél 2 65 33
73, av. Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds

Jeune dame connaissant français et allemand, notions italiennes, cherche place pour demi-journée comme

aide de bureau

Ecrire sous chiffre
M L 2135, au bureau de
L'Impartial.

BULOVA WATCH COMPANY BIENNE

engage pour entrée immédiate ou époque à convenir, jeune

technicien- mécanicien

sérieux et capable et ayant quelques années de pratique de la construction de machines et d'outillage d'horlogerie. Prière de faire offres écrites à la main avec curriculum vitae, copies de certificats et photo, à la Direction de la maison susmentionnée.

ACHAT COMPTANT

toutes voitures et camions, modèles récents.
R. SCHMID VEVEY Tél (021) 5 24 55

Le procès Jaccoud à Genève

POINTS DE VUE

(Suite de la page 9.)

Deux questions seront posées aux jurés

Il faut pourtant en terminer. Aux yeux de M. Cornu, Jaccoud est donc coupable. Le procureur général croit sans aucune restriction que Pierre Jaccoud est un assassin. Mais il y a l'application de la peine.

La première question posée aux jurés sera : « Pierre Jaccoud est-il coupable du meurtre de Charles Zumbach ? » La seconde : « Ce meurtre est-il un assassinat ? », c'est-à-dire un crime prémédité ou particulièrement pervers.

SI LA REPONSE EST « OUI » AUX DEUX QUESTIONS, JACCOUD ENCOURT LE MAXIMUM DE LA PEINE PREVUE PAR LE CODE PENAL FEDERAL, C'EST-A-DIRE LA RECLUSION A PERPETUITE. SI LES JURÉS DISENT « NON » A LA SECONDE, L'ACCUSE NE RISQUE QUE LA RECLUSION A TEMPS QUI PEUT ETRE REDUITE PAR LE JEU DES CIRCONSTANCES ATTENUANTES.

M. Cornu ne peut se défendre d'une certaine pitié pour Jaccoud et, en concluant, il suggère aux jurés qu'il s'accommoderait d'un « non » à la seconde question, qui pourrait tempérer la rigueur de la peine.

Premier défenseur de l'accusé M^e Dupont-Willemin plaide l'acquittement

Le premier avocat de la défense, Me Albert Dupont-Willemin, va maintenant prendre la parole pour décrire l'homme qui fut son ami et son confrère, incapable, selon lui, d'avoir commis un tel forfait.

Me Dupont-Willemin plaide donc l'acquittement.

S'adressant aux jurés il dit : « Durant toute l'instruction, vous avez été imbibés d'informations qui ne présentaient que les charges portées contre Jaccoud et vous êtes peut-être devenus convaincus de sa culpabilité. Il faut oublier tout cela. J'ai moi-même vu Jaccoud qui est un vieil et très cher ami, entre le 1er mai et le 17 juin, il était égal à lui-même. Ce n'est qu'au congrès de Bordeaux, après son premier interrogatoire, qu'il a manifesté sa douleur d'être soupçonné.

« Qu'on ne vienne pas me dire que Jaccoud avait le pouvoir de se maîtriser au point de dissimuler ses angoisses avant cet interrogatoire, si vraiment il était coupable. Quand il s'est fait teindre les cheveux, c'était l'acte d'un homme inquiet parce qu'il avait peur, étant innocent, d'être tout de même accusé. Jaccoud m'a fait l'aveu de ses lettres anonymes dont il disait lui-même qu'elles étaient « particulièrement regrettables », mais cela ne veut pas pour autant dire qu'il est coupable.

» Lorsqu'il a été arrêté, ce fut sur des éléments fragiles. J'ai demandé à Jaccoud, après avoir vu le rapport du Dr Undritz, de me dire toute la vérité, de me dire même s'il avait agi dans un moment d'aberration. J'ai presque forcé sa réponse et Jaccoud m'a répondu : « Je ne suis pas l'auteur de ce crime » d'une façon telle que je suis maintenant convaincu de son innocence.

Et Me Dupont-Willemin retrace la carrière de Jaccoud. Il dit entre autres qu'il avait horreur du mensonge.

A ce moment, la salle manifeste son opinion en un murmure de désapprobation.

En concluant, Me Dupont-Willemin rappelle la soirée du 1er mai où Jaccoud discuta d'une façon tout à fait posée avec son collaborateur Me Charles Junod, avec beaucoup de lucidité et de maîtrise de lui-même.

Ce seul fait est pour Me Dupont-Willemin la certitude que Jaccoud est innocent.

L'audience a repris mercredi matin.

Reconstruction

— Les murs de notre nouvel appartement sont tellement minces, raconte Mme Dupont, que nous entendons chaque mot qui se dit chez les voisins.

— Hum, dit Mme Durand. Mais vous pourriez peut-être mettre un tapis au mur ?

— Oui, évidemment, dit Mme Dupont. Seulement, alors, je ne comprendrais plus rien de ce qu'ils disent...

Dans sa péroraison, le Procureur général Cornu demande aux jurés :

« Je vous demande de constater que Jaccoud est ce criminel, ce lâche criminel »

(De notre correspond. particulier.)

Genève, le 3 février.

Finis les dialogues, mais les acteurs, parlant désormais sans contradictions, sans avoir à réfuter, répliquer ou enchaîner, n'en font pas moins tournée à plus d'un titre. Par la longue attention qu'elle exigea des jurés (dont plusieurs « tiennent » en dépit d'une forte grippe). Par la chaleur qui régna dans une salle où l'on s'entassait comme jamais. Par le poids des charges, surtout, qui en deux marées ont soulevé et disloqué la flottante citadelle où Jaccoud cherche à résister à une condamnation.

Ce furent en effet deux réquisitoires successifs qu'on entendit mardi. Me Yves Maître a fait bien davantage que défendre les intérêts des survivants de la famille Zumbach. Il a sans ménagement réclamé la condamnation d'un ancien confrère qu'il tient pour un assassin. Il a développé ses arguments au long d'une plaidoirie bien construite et dont la conviction a frappé même ces journalistes français qui, lors des interventions de la partie civile dans les interrogatoires, avaient souvent bruyamment manifesté leur irritation.

Ne craignant plus les interruptions du président qui appliquait une procédure à laquelle il avait tant de peine à se soumettre, l'avocat jurassien a pu se sentir à l'aise et se montrer ferme sans agressivité.

Il a mis en évidence un ou deux points juridiques importants. D'abord cette évidence qu'on n'arrive pas toujours à bien comprendre le mobile de tous les actes délictueux. Pour déterminer si l'auteur de ces actes est coupable ou non, cette question reste sans aucune importance : l'essentiel est d'avoir la conviction que le crime a été perpétré. Le pourquoi n'intervient qu'au moment où il s'agit d'adapter la peine à la gravité et aux circonstances du crime.

Me Maître cite des écrits de Me Floriot

C'est bon à préciser à des gens qui peut-être hésiteraient à condamner en tenant ce raisonnement : « J'ai la certitude que l'accusé a tué. Mais je ne comprends pas ses raisons. »

Pour souligner la valeur des experts et notamment la compétence de M. Pierre Hegg, chef du laboratoire de la police scientifique, Me Maître a eu la malice de lire une très flatteuse attestation rédigée par... Me Pierre Jaccoud. Même procédé pour montrer que la tactique désempée d'une défense amène à plaider non-coupable et à chercher des dérobades : l'avocat de la partie civile lut une page d'un ouvrage de... Me Floriot (« Au banc de la défense ») où le maître du barreau parisien montre comment on peut créer le doute en se conformant au vieux conseil « n'avouez jamais ». Ces petites feintes apparaissent comme des épisodes d'escrime dans une très dure attaque d'aviation.

Me Maître fut en effet la plupart du temps plus meurtrier dans ses coups.

Pourquoi Jaccoud, si sûr de lui, a-t-il perdu la tête devant un jeune juge d'instruction ?

Il montra avec justesse Jaccoud saisi d'une frousse de petit garçon alors qu'un jeune juge d'instruction qu'il avait aidé à mettre en place se hasardait à lui poser quelques questions. Ce brillant homme politique qui ne respectait aucun adversaire — fut-ce l'admirable conseiller d'Etat Picot — qui répliquait avec superbe et n'admettait pas la contradiction, comment aurait-il pu s'affoier s'il avait eu la conscience en paix quand on l'interrogea sur les armes qu'il détenait ? En deux phrases brèves et sans doute cin-

glantes, il se serait immédiatement disculpé en mettant mal à l'aise son indiscret interlocuteur. Au lieu de cela, il avale des cachets et se teint les cheveux.

Il voulait tuer André Zumbach

Décrivant la scène du crime, Me Maître émet l'hypothèse que Jaccoud s'est rendu à Plan-les-Ouates armé comme un tueur dans l'intention de tuer M. André Zumbach. Ses coups de téléphone préalables avaient pour but de s'assurer que son jeune rival ne tarderait pas à rentrer. En voyant de la lumière dans la villa, il crut même qu'André Zumbach était déjà de retour. S'il a abattu le père et tiré sur la mère, c'était pour faire disparaître les témoins de sa folle expédition.

« Personne ne l'a fait. Sans doute l'occasion ne s'en est-elle pas présentée. Mais j'aurais voulu qu'un mot de compassion soit exprimé ici à Mme Charles Zumbach et à ses fils. Qu'on me permette de rendre un respectueux hommage public à cette famille chrétienne privée d'un chef vénéré et vénérable. C'est en son nom que je demande que soit appliquée sans défaillance la justice des hommes. S'il y a sans doute une justice du pardon — qui ne dépend pas du jury — croyez bien que la partie civile n'y est pas indifférente. »

Le procureur général commença par des précautions oratoires fort remarquées et dont on lira l'essentiel par ailleurs.

Le juge d'instruction a fait tout son devoir

Au nombre des mises au point, le représentant du Parquet a encore souligné les mérites du juge d'instruction Pierre Moriaud, qui a fait fi de ses propres intérêts et des relations politiques qu'il a pu avoir avec l'accusé. L'instruction a été menée avec fermeté et compétence. Et la mauvaise querelle cherchée par la défense à propos de surexpertises fait partie du jeu qui consiste à vouloir tout embrouiller pour semer le doute face aux preuves scien-

tifiques administrées de la façon la plus catégorique qui se puisse souhaiter.

M. Zumbach a signé son arrêt de mort

en voulant empêcher Jaccoud de « perquisitionner »

Quelques points marquants encore du réquisitoire dont la péroraison fut, textuellement : « Je vous demande de constater que Pierre Jaccoud est le criminel, ce lâche criminel. »

Parlant des atténuations apportées par Mlle Linda Baud à ses déclarations antérieures absolument formelles au sujet de l'existence en main de Jaccoud d'un pistolet à crosse métallique noire : « Comprendons qu'à l'audience cette jeune femme ait eu la charité de ne pas accabler publiquement l'homme qu'en dépit de ses vilenies, elle continuait sans doute à aimer. »

A propos du mobile du crime, M. Cornu a émis une hypothèse un peu différente de celle de Me Maître. « Ce qui a poussé Pierre Jaccoud à Plan-les-Ouates, c'est le souci pressant de récupérer les lettres anonymes qu'il avait eu l'imprudence d'adresser au fils de la victime. Il fallait à tout prix que l'accusé rentre en la possession de ces documents, il fallait éviter le scandale que leur divulgation aurait instantanément provoqué, le procureur général fonde sa thèse sur sa connaissance du penchant qu'on a dans les couloirs de Radio-Genève à se saisir des racontars et à les propager et sur la constatation qu'il a faite dans la chambre du crime. L'armoire du studio d'André Zumbach était ouverte, alors que deux heures plus tôt Mme Zumbach avait nécessairement dû la fermer pour tirer les volets. Cette armoire « anormalement ouverte » fait supposer à M. Cornu que le visiteur du 1er mai 1958 a voulu, laissé seul dans la pièce, procéder à une fouille, et que M. Charles Zumbach a signé son arrêt de mort en voulant s'opposer à une telle « perquisition » privée.

André RODARI.

Les mots croisés du mercredi

PROBLEME No 661

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16

Horizontalement. — 1. Prendra une certaine teinte. Perd son temps. C'est une vérité, très facile à comprendre, que nul homme, ici-bas, n'est pressé de la rendre. 2. Ouvriras l'œil. Fais une soustraction. Prénom masculin. 3. Article. Est souvent un gentil home. Bien tenue. 4. Fait partie du moulin à vent. Débarrassée de ses plis. C'est le premier qui la tient. 5. Remplis de méchanceté. Pronom. Oblige à rester au piquet. 6. Enchanté. Article. Oblige à ouvrir l'œil. 7. Fais avancer le bateau. Elle s'oppose au progrès. Etalon remarquable. 8. Fatiguais. Refuge de rapaces. Etre à l'indica-tif. Il bouffe quand il est doublé.

Verticalement. — 1. Mit bas. On ne peut pas s'empêcher de le mettre en pièces. 2. S'emploie souvent avec un pronom. 3. Participe. Complota. 4. Restai. 5. Fera l'affaire. Exprimés. 6. Tourne en dérision. 7. Cela fait une position de tout repos. De quoi faire suer le burnous. 8. Bas du dos. On la met en code. 9. C'est un mot très correct, mais qu'il est imprudent, quand on est au quartier, de dire à l'adjudant. 10. Notai. Article. Pronom. 11. Il faut être un homme de génie pour la faire. Commencement d'une ride. 12. Il est irremplaçable. Se fait mettre à la porte. 13. Prises de guerre. 14. Héla. 15. arrive toujours au dernier moment. Pièce qui suit l'entrée. 16. Patrie d'un philosophe. Plein de vigueur.

Solution du problème précédent

1	B	E	B	E	I	A	L	E	I	E	B	R	U	
2	A	C	O	N	A	P	E	U	R	E	S	L	E	S
3	T	O	U	T	L	I	V	R	E	P	R	E	T	E
4	A	L	E	R	T	E	R	E	S	S	O	U	D	E
5	R	I	E	U	S	S	E	S	A	I	S	N	E	
6	D	E	V	R	A	E	T	R	E	R	E	N	D	U
7	E	R	E	N	A	N	T	I	E	S	R	U	E	R
8	S	E	T	T	I	T	E	S	E	A	I	S	E	

LES arbres, les arbres... Notre chroniqueur spécialiste des questions de circulation routière et aérienne, Georges Zehr, s'est attaqué récemment aux arbres qui bordent les routes. « Ils représentent un danger mortel pour les automobilistes, a-t-il déclaré. Les arbres à la forêt ; en bordure des routes, les champs ! »

Et toc... On pourrait certes lui répondre que les automobilistes qui roulent normalement ne risquent guère de s'emboîter contre ces bordeurs de route, et que ceux qui vont à cent quarante rencontreront toujours (s'ils quittent la chaussée pour une raison ou une autre) un obstacle qui mettra fin à leur fulgurante carrière.

Si chacun allait à cinquante à l'heure, prétendent les Américains, on arriverait tous plus vite au but !

Seulement, le maire de la petite cité près de laquelle l'honorable Albert Camu, prix Nobel et inoubliable écrivain, s'est tué, a affirmé lui-même que trois accidents mortels avaient été causés par les arbres de ce secteur, et conclu comme Zehr : « La route et les arbres n'ont rien à voir ensemble, ou le moins possible. »

A vous de décider... Cependant, minute ! Ce n'est pas une raison pour les enlever, les arbres, dans les villes que nous habitons, et singulièrement dans celle-ci, la Métropole de toutes les Chaux-de-Fonds ! On met un garage à la place d'un beau jardin en désordre, et si poétique ! On coupe ceci, cela, et précisément, en une sainte cité où, par une étrange erreur, on n'avait pas fait autrefois pousser de verdure, sous le prétexte qu'on croyait qu'elle ne prospérerait pas ! Dans le pays le plus vert du monde, je vous le demande...

Alors, à quand cette offensive pour le reverdissement de la Tschaux ? Vous souvenez-vous, Albert Wyss, de ce travail de diplôme que vous fîtes il y a quinze ans, pour le Poly, sur La Chaux-de-Fonds ville sans verdure, et que nous commentâmes à l'époque ?

Tachez donc de le faire passer dans la réalité quotidienne, effective et chaux-de-fonnière !

VERNES.

La vie jurassienne

BIENNE

Attention au verglas

(Corr.) — Mardi à 7 heures, M. Adolphe Knus, menuisier, domicilié à Studen, a fait une chute de vélomoteur sur la nouvelle route de Bienne. Il a été blessé aux jambes et a subi une commotion cérébrale. Il a dû être transporté à l'hôpital de Bienne. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Dans une collision, une petite voiture tourne trois fois sur elle-même

Hier à 14 h. 30, près du kiosque, au croisement du Quai du Haut et de la rue du Jura, une 2 CV est entrée en collision avec une grande voiture. Sous la violence du choc, la 2 CV a tourné trois fois sur elle-même pour s'arrêter les quatre roues en l'air. Elle est dans un piètre état. Son conducteur, M. Peter Soom, domicilié à la rue de la Poste 36, a été transporté à l'hôpital de Beaumont. Il ne paraît pas être gravement blessé. Nos bons vœux de rétablissement.

MAGGI

DÉVOILE UN SECRET !

Maggi se fait un plaisir d'offrir à la ménagère suisse un avantage nouveau qui explique l'extraordinaire succès des Sauces Maggi Curry et Chasseur :

Maggi est la première maison suisse à employer le procédé tout récent et sensationnel de la

dessiccation à basse température*

Légumes, champignons, viandes ne sont plus chauffés mais déshydratés à basse température avec le plus grand soin : sous l'effet du vide toute trace d'humidité est éliminée des aliments. Ils conservent ainsi :

- leur fraîcheur
- leur couleur naturelle
- leur valeur nutritive
- leur saveur

Faites vous-mêmes « l'expérience champignon » !

Prélevez d'un sachet de Sauce Chasseur Maggi un petit morceau de champignon et faites-le tomber dans un verre d'eau.

Attention : 2 secondes après déjà, notre champignon a repris sa forme originale et sa couleur naturelle.

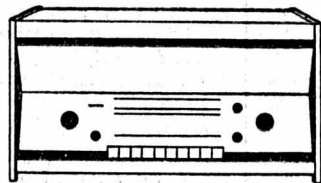
MAGGI

*La science alimentaire moderne appelle ce procédé lyophilisation. 60.4.1.61

BRAUN

LIGNES PURES
FORMES IMPECCABLES
TECHNIQUE PARFAITE

BRAUN

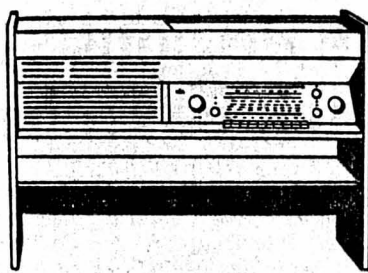


ATELIER 1 STEREO

Récepteur à 4 gammes d'ondes, tourne-disques à 4 vitesses PC3 Stéréo

Fr. 695.-

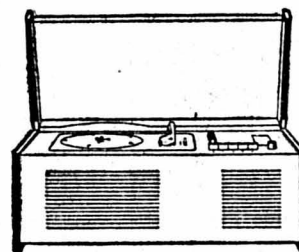
(y compris 1 box haut-parleur)



**MEUBLE RADIO-GRAMO
PKG 5 STEREO**

Récepteur à 4 gammes d'ondes, tourne-disques à 4 vitesses PC3 Stéréo, utilisable aussi pour disques normaux. Boîtier érable ; support amovible en forme de H.

Fr. 795.-



**GRAMO - SUPER
SK 5**

OUC, ondes moyennes et longues ; réglage séparé des sons bas et aigus ; tourne-disques à 4 vitesses PC3 SV ; boîtier laqué blanc mat, couvercle en plexiglas, flancs en orme.

Fr. 385.-

Escompte pour paiement comptant ou dès 20.- 30.- ou 40.- par mois

Jusqu'au 15 février **EXPOSITION BRAUN** dans une de nos vitrines

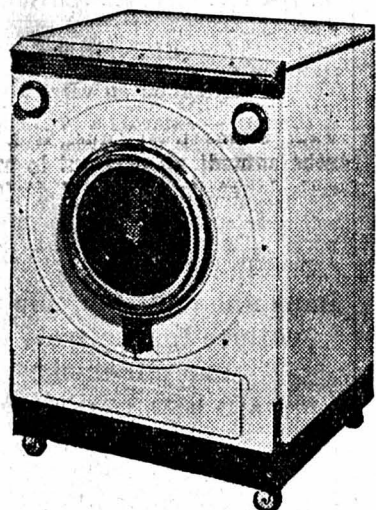
TÉLÉ-MONDE S.A.
TÉLÉVISION — RADIO — DISQUES

Avenue Léopold-Robert 104

Téléphone 2 74 96

Fr. 1375.-

Larges facilités de paiement



ON N'EST JAMAIS SI BIEN
SERVIE QUE PAR... **LADEN**
la machine à laver de classe internationale qui s'occupe de votre linge de A à Z

- Contenance : 4 kg. de linge sec.
- Tambour en acier inoxydable tournant alternativement dans les 2 sens (économie d'eau, d'électricité, de produits de lessive).
- Essorage centrifuge.
- Ne nécessite pas d'installation.
- Chauffage réglable (cuit le linge).

Démonstration : Jeudi
de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 18 h. 30

NUSSLÉ S.A.

Tél. 2 45 31

Grenier 5-7

Assurance-invalidité

I. PRESTATIONS

L'assurance-invalidité prévoit, entre autres, les prestations suivantes :

1. Pour les mineurs atteints d'une invalidité physique ou mentale : le traitement médical des infirmités congénitales, l'octroi de subsides pour la formation scolaire spéciale ou une contribution aux frais de pension pour les mineurs incapables à recevoir une instruction, la participation aux frais supplémentaires occasionnés par la formation professionnelle initiale ;
2. Pour les adultes atteints d'une invalidité physique ou mentale : des mesures d'ordre médical et professionnel en vue de la réadaptation à la vie professionnelle ; en cas d'invalidité grave, l'octroi des rentes et d'allocations pour impotents.

Les personnes qui reçoivent déjà une rente de vieillesse de l'AVS n'ont pas droit aux prestations de l'assurance-invalidité.

II. PRÉSENTATION DES DEMANDES

Le droit aux prestations s'exerce par la présentation d'une formule qui peut être obtenue et remplie auprès du Secrétariat de la Commission cantonale de l'assurance-invalidité, Terreaux 7, Neuchâtel.

D'autre part, les assurés ont la faculté de s'adresser aux organes suivants, lesquels détiennent également les formules :

- les caisses de compensation AVS,
- les agences communales AVS de La Chaux-de-Fonds, rue de la Paix 60, du Locle, Hôtel de Ville, Couvet (pour le Val-de-Travers), Fontainemelon (pour le Val-de-Ruz),
- les organismes d'aide aux invalides (Pro Infirmis, Association suisse des invalides et ses sections, Ligue contre la tuberculose et ses sections),
- le service cantonal de l'assistance, Neuchâtel.

Pour les bénéficiaires de prestations d'invalidité d'une caisse d'assurance du personnel de la Confédération ou d'autres institutions fédérales, les demandes doivent être adressées à la Caisse fédérale de compensation, à Berne.

Il est expressément recommandé de ne pas s'adresser simultanément à plusieurs instances.

III. PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A LA DEMANDE DE PRESTATIONS

- a) le certificat d'assurance AVS de l'assuré et, cas échéant, celui de son conjoint ;
- b) une pièce d'état civil (livret de famille) permis de domicile, acte de naissance, etc.).

Renseignements

Le secrétariat de la Commission cantonale de l'assurance-invalidité, à Neuchâtel, tél. (038) 5.68.01, est à disposition pour tous renseignements.

SECRETARIAT DE LA
COMMISSION CANTONALE DE L'ASSURANCE-
INVALIDITÉ
Neuchâtel, Terreaux 7



**Pénétrant
par la peau**
jusqu'aux voies respiratoires
enflammées

les huiles efficaces
du Baume Libérol
débarrassent les bronches
du mucus opiniâtre,
réchauffent, désinfectent
et guérissent rapidement.

Libérol

Appliqué tout de suite en cas
de refroidissement, de toux,
de rhume, il fait du bien.

Dans les pharmacies et drogueries : 2.50 ou 4.-

le printemps
s'annonce

- Mesdames
- n'attendez pas pour
- nous fixer rendez-vous
- pour tous vos
- travaux

COUTURE YVONNE

Manège 16

Tél. 2 23 89

Auxiliaire

SUR BOITES OR, ayant de
bonnes notions de mécanique,
ou

mécanicien

serait engagé.
Adresser offres à Case postale
6587, La Chaux-de-Fonds.

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Vendredi 5 février, à 20 h. 30

LA COMEDIE DE L'EST
joue pour votre plaisir

LA MARIEUSE

Comédie en 4 actes de
THORNTON WILDER

Adaptation de Louis Ducreux
Mise en scène de Pierre Lefèvre
«Deux heures de rire à New-York»

Prix des places de Fr. 3.- à 9.-
Vestiaire oblig. en sus

LOCATION ouverte mardi 2 février,
pour les Amis du Théâtre : série A de
9 h. à midi ; série B de 13 h. 30 à
16 h. 30 et dès mercredi 3 février pour
le public au magasin de tabac du Théâtre.
Tél. 2 88 44.

Manufacture de pierres fines pour l'horlogerie engagerait

**polisseurs spécialistes
en bombées**

Travail indépendant avec rétribution intéressante. — Faire offres sous chiffre C 5681, Publicitas, Bienne.

La Direction de

La Vue des Alpes

avise son honorable clientèle que
tous les salles seront réservées
le vendredi 5 février dès 19 heures
au match au loto du F.-C. Chaux-de-Fonds.

On demande

apprenti boucher - charcutier

Entrée immédiate ou à convenir. Bon salaire dès le début. Entretien complet et vie de famille. — S'adresser Boucherie CENTRALE, PORRENTROY. Tél. (066) 6 18 23.

LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF

Les décisions du Comité central de la Fédération suisse de ski

G. Schneider et Ardüser seront du voyage olympique tandis que Rey est évincé

Le comité central de la Fédération suisse de ski, dans sa séance de mardi, a examiné le projet déposé contre Michel Rey, vainqueur du championnat suisse de grand fond, à Flims, et a décidé, sur la base des preuves et arguments fournis que :

1. La preuve a été apportée que Michel Rey, durant le championnat en question, a changé de skis, contrairement au règlement. Rey, lors d'une controverse avec le jury, a avoué la faute en question.

2. Ensuite d'un vice de forme (légitimation incorrecte du club recourant), le comité central ne peut pas revenir sur le classement tel qu'il a été établi lors de cette épreuve.

3. PAR CONTRE, LE COMITÉ CENTRAL ESTIME QUE REY A CONTREVENU GRAVEMENT, PAR SON COMPORTEMENT, A LA CORRECTION SPORTIVE ET EN APPLICATION DE L'ART. 24 DU RÈGLEMENT DES COURSES ET CONCOURS, IL SUSPEND MICHEL REY POUR LA DURÉE D'UN AN. CELA ENTRAÎNE SON ÉLIMINATION DE L'ÉQUIPE OLYMPIQUE.

Dans la même séance, le comité central de la Fédération suisse de ski a décidé d'inclure dans le team olympique helvétique les deux concurrents alpins Jakob Ardüser (Davos) et Georges Schneider (La Chaux-de-Fonds). L'équipe des skieurs alpins comprendra donc cinq dames et sept messieurs. Dans les rangs des coureurs et sauteurs de disciplines nordiques, Michel Rey ne sera pas remplacé.

Le bon sens a parlé !

Ainsi le bon sens et la simple équité ont tout de même fini par triompher. Il est vrai que les sélectionneurs ne pouvaient guère prendre une autre décision. Si le jeune Ardüser, au vu de ses récentes performances, méritait cette marque d'encouragement, Schneider lui aussi, avait droit au billet pour Squaw Valley.

On sait que l'ex-champion du monde ne trouve généralement sa forme qu'assez tard dans la saison. Cela s'est vérifié une fois de plus en

1960. Son début de saison (il était assuré alors de participer aux J. O.) fut modeste. De plus le grand Georges observa volontairement une grande prudence lors des épreuves auxquelles il participa. Dans les concours dits « de sélection » qui se disputèrent dans le cadre de l'entraînement de l'équipe suisse, il prit néanmoins la quatrième place au classement général.

Il y eut ensuite les événements que l'on connaît. Après Kitzbühel, il apprit par une tierce personne qu'il était évincé de l'équipe olympique. Puis, on lui conseilla officiellement de participer aux épreuves de Mégève qui devaient être pour lui, celles de la dernière chance. Schneider, le moral plutôt bas, adopta la seule tactique valable en l'occurrence : il assura ses deux manches de slalom et termina premier des étrangers, mais assez loin tout de même des premiers. Le comité de sélection jugea alors cette performance insuffisante, ne tenant manifestement pas compte des conditions dans lesquelles elle fut obtenue.

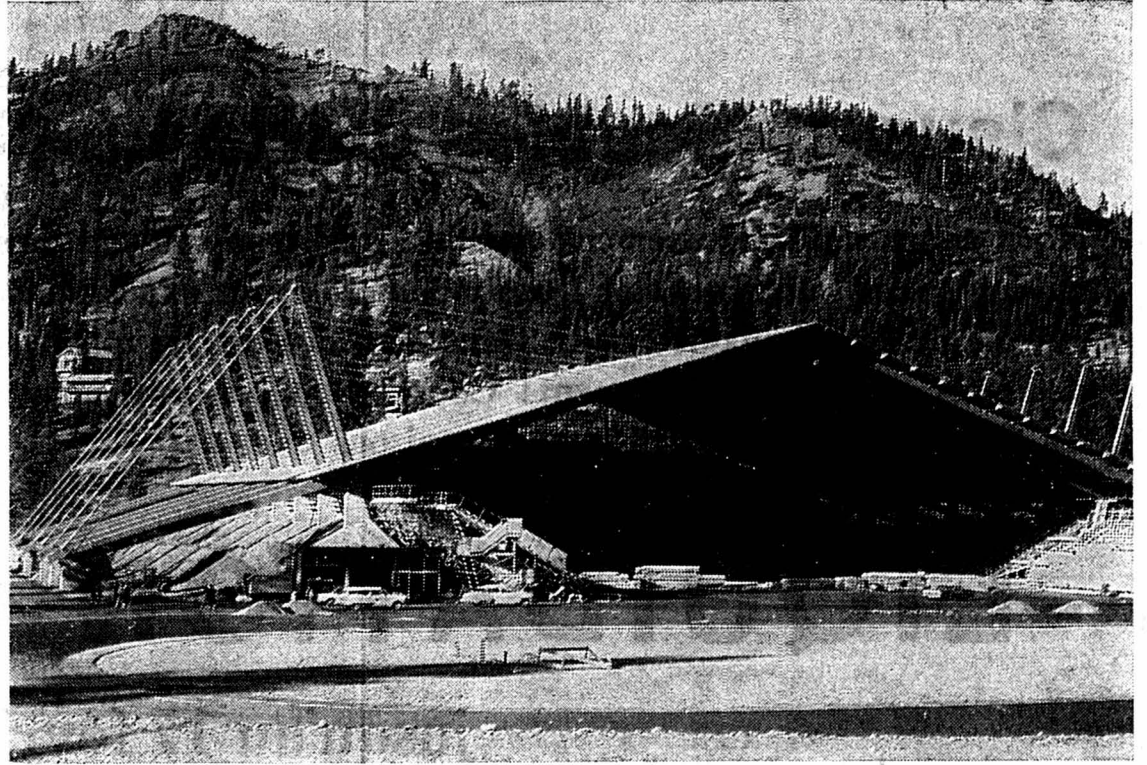
Enfin à Wildhaus, Schneider quoique déprimé, prouva qu'il demeurait encore avec Mathys notre meilleur spécialiste du slalom. En outre, sa course de descente méritait une meilleure récompense car il négocia le parcours magnifiquement, jusqu'au moment de sa chute.

Bref, le skieur chaux-de-fonnier a prouvé et c'est cela qui compte en définitive, qu'il demeure à 34 ans, parfaitement capable de décrocher une place d'honneur à Squaw Valley où, ne l'oublions pas, il est assuré d'obtenir un bon numéro de départ étant donné son palmarès mondial.

Ouf ! en définitive le bon sens a triomphé... non sans mal. Bravo à Georges Schneider pour la volonté et le courage dont il a fait preuve ces dernières semaines, alors qu'il paraissait presque acquis qu'il n'effectuait pas le déplacement. Nous le félicitons et lui souhaitons, comme à ses camarades de l'équipe, bonne chance !

Z.

La patinoire de Squaw Valley...



...est couverte et fermée sur trois côtés. Les vastes tribunes en gradins offrent une excellente visibilité aux spectateurs. Au premier plan on distingue l'ovale de la piste de vitesse.

La 12^{me} édition de cette course a été fixée au dimanche 27 mars. On le sait, chaque année, un millier de soldats rappellent de cette façon l'épopée des révolutionnaires neuchâtelois de 1848. Le parcours est maintenant classique. Les moins de 40 ans partent du Locle alors que les aînés prennent le départ à La Chaux-de-Fonds. Les arrivées sont jugées à Neuchâtel, après que les concurrents ont parcouru 30 km. depuis Le Locle et 22 km. depuis La Chaux-de-Fonds.

La Compagnie des Sous-Officiers Neuchâtel a donc décidé de fixer au 1^{er} mars à minuit, la date limite pour l'envoi des inscriptions. Conformément aux nouvelles directives de l'armée, aucune demande ne pourra être retenue après cette date. Le paquetage également a été fixé de façon plus précise que par le passé. Ce paquetage devra peser 7 kilos au moins, au départ comme à l'arrivée. La tenue sera contrôlée sur tout le parcours et des sondages seront même effectués au sujet du poids du paquetage. Tous les concurrents devront être équipés d'habits d'exercice de troupe, même les officiers et les douaniers qui bénéficiaient jusqu'ici d'un tissu plus léger surtout pour le pantalon.

Une autre modification importante a encore été apportée au règlement des épreuves militaires : la limite d'âge a été formellement portée à 60 ans. Auparavant, seul le jugement des concurrents leur imposait une limite dans l'effort. A Neuchâtel, par exemple, le Benoit Keller était célèbre puisque né en 1890. Il avait donc 69 ans l'an dernier. Tout naturellement plusieurs concurrents ont protesté contre cette décision. Il est possible qu'un compromis soit trouvé pour permettre malgré tout à quelques vétérans particulièrement en forme, de participer tout de même à cette épreuve difficile, la première du genre en 1960.

FOOTBALL

Coupe d'Angleterre

Matches du 4^{me} tour à rejouer : Preston North End - Bristol Rovers 5-1 (Preston North End rencontrera pour le 5^{me} tour le vainqueur de Brighton and Hove Albion - Rotherham) ; Watford - Southampton 1-0 (Watford rencontrera Sheffield United) ; Burnley - Swansea Town 2-1 (Burnley sera opposé à Bradford City).

Réaction de la Fédération italienne

Les dirigeants de la Fédération italienne de football préparent actuellement un nouveau règlement concernant la suspension d'un terrain de jeu à la suite d'incidents, mesure contre laquelle ils se sont prononcés et qu'ils voudraient remplacer par une autre, plus efficace estiment-ils : une perte sensible de points.



Entre les cordes...

Combat de poids moyens, à Modène : Francesco Fiori (It.) bat H. Schweizer (S.) aux points en dix rounds.

Combat de poids plume, à Nottingham : Bobby Neill (G.-B.) bat Alberto (It.) aux points en dix reprises.

Combat de poids Welters, au Madison Square Garden de New-York : Lahouari Godih (Fr.) bat Roger Harvey (Bermudes) aux points en 10 rounds.

Combat de poids légers, à Philadelphie : en Matthews (E.-U.) bat Johnny Busso (E.-U.) par k. o. au 1^{er} round. Deux crochets du gauche suivis d'un direct du droit à la face ont envoyé Busso au tapis, pour le compte, donnant ainsi à Matthews sa 22^{me} victoire sur 26 combats.

Combat de poids plume, à Caracas : Sergio Caprari (It.) bat Epifanio Padron (Ve) aux points en dix rounds. Le champion d'Italie rencontrera, le 15 février, à Caracas, le champion du monde Davey Moore, sans toutefois que le titre soit en jeu, puisque le combat se déroulera en dix rounds.

AVIATION

Grand pionnier de l'aviation Paul Codos n'est plus

Paul Codos n'est plus. Il a succombé samedi au mal qui le minait depuis longtemps déjà. Il était âgé de 63 ans.

Avec lui, c'est toute une époque de l'aviation commerciale qui disparaît.

Paul Codos naquit le 1^{er} mai 1896 à Ivry, dans l'Aisne. Engagé volontaire en 1914, il se battit au front d'abord comme artilleur, avant de terminer la guerre comme chef de la base aérienne de Miramas.

Rendu à la vie civile, passionné d'aviation, il devait se couvrir de gloire par ses qualités de pilote et son exceptionnelle audace. Sa carrière est longue et remarquable.

Le 7 août 1933, il devint recordman de distance en ligne droite avec 9104 km., record qu'il ajouta à celui qu'il détenait fermé avec 8070 km.

Il réalisa Hanoi-Paris en 1932, en 3 jours 4 heures et 11 minutes ; Paris-Santiago du Chili (en 1937), en 51 heures de vol.

Avec Rossi, il fut le premier Français à traverser l'Atlantique nord dans les deux sens, exploit qui bouleversa à l'époque.

Paul Codos, véritable pionnier des ailes, fut encore le premier à rejoindre Paris à Londres en vol de nuit.

Le défunt était inspecteur général à Air-France.

OLYMPISME

Tokio pense déjà aux J. O. de 1964 !

Une immense piscine couverte, qui pourra recevoir 40.000 spectateurs, sera construite à Tokio pour les Jeux olympiques de 1964. Cette décision a été prise, après une réunion tenue dans la capitale, par le Comité d'organisation de ces Jeux, qui a estimé que les installations actuelles étaient nettement insuffisantes pour un tel événement.

En effet, la piscine la plus importante (celle du « Metropolitan Indoor Swimming ») ne peut accueillir que 2.900 personnes. Le projet du Comité d'organisation pose cependant un très grand problème d'architecture et une commission spéciale sera désignée pour choisir les architectes qui seront chargés de la construction de la piscine la plus grande et la plus moderne du monde.

IMPRIMERIE COURVOISIER S. A.

HOCKEY SUR GLACE

VIÈGE DISPUTERA LES FINALES DE LA COUPE SUISSE

Viège-Lausanne 8-2 (1-1, 4-1, 3-1). Viège est qualifié pour la finale de cette épreuve.

Match amical

Hier soir, à Neuchâtel, Young Sprinters a battu Klagenfurt 11 à 3 (3-1, 5-2, 3-0).

SKI

Les douaniers suisses seconds à Zell am See

Le championnat international des douanes s'est disputé à Zell am See. La course de patrouilles (25 km. avec tir) a donné les résultats suivants : 1. France (V. Arbez, P. Romand, G. Mercier, R. Mercier) 1 h. 29'15" ; 2. Suisse (H. Oberer, R. Zenklussen, J. Max, E. Oguey) 1 h. 31'27" ; 3. Italie (1 h. 34'19" ; 4. Autriche, 1 h. 34'22" ; 5. Allemagne, 1 h. 35'22". — Slalom spécial : 1. Behr (Al) 116"8 ; 2. R. Siorpaes (It) 119"4 ; 3. Donai (It) 123"7 ; 4. Langthaler (It) 124"6 ; 5. G. de Nicolo (It) 125"3. — Combiné alpin (slalom géant et slalom spécial) : 1. Behr (Al) 0,66 p. ; 2. R. Siorpaes (It) 1,34 p. ; 3. Donai (It) 7,19 p.

PATINAGE ARTISTIQUE

Karol Divin blessé

Karol Divin, champion d'Europe de patinage artistique, ne pourra défendre son titre cette année à Garmisch partenkirchen, lors des championnats d'Europe qui se dérouleront les 4, 5, 6 et 7 février. Le patineur tchécoslovaque s'est blessé au cours d'une séance d'entraînement et les médecins lui ont interdit de participer à toute rencontre internationale.

On espère toutefois que Karol Divin sera rétabli pour les jeux d'hiver de Squaw Valley.

SPORT PÉDESTRE

Du nouveau dans la 12^{me} course militaire commémorative Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel

Plusieurs modifications importantes apportées au règlement des courses militaires ont été l'objet d'une récente discussion du comité d'organisation de la Course commémorative Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel. Les organisateurs de cette épreuve militaire ont décidé d'appliquer à la lettre les nouvelles directives du Département militaire fédéral au sujet des activités hors-service.

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



— Hourrah ! Voyez qui arrive ! Petzi et tous ses amis ! Quelle aubaine ! Si seulement j'avais eu un drapeau ou un mouchoir propre pour les saluer !

— Quelle surprise ! Vraiment, la girafe aurait bien pu nous annoncer l'événement un peu à l'avance... avec le long cou quelle a !

— J'espère que le maire a été prévenu ! Qu'on aille le chercher immédiatement ! Je vais aller leur serrer la main. Heureusement que mes mains sont propres, je les ai lavées hier !

Grande salle de l'
Ancien Stand
VENDREDI 5 février à 20 h. 15
Vente de cartes d'abonnement à l'entrée

Grand match au loto des Chasseurs

Clausen Meubles quitte La Chaux-de-Fonds !

Nous avons malheureusement constaté que, trop souvent, nos nombreux clients de La Chaux-de-Fonds et environs sont venus acheter leurs mobiliers à nos expositions de Lausanne et Lutry sans visiter notre succursale de La Chaux-de-Fonds. Dans bien des cas les meubles choisis étaient également exposés à La Chaux-de-Fonds... presque inutilement ! Considérant ces faits, nous avons décidé de supprimer notre succursale de La Chaux-de-Fonds. Ainsi nous organisons une

- LIQUIDATION GÉNÉRALE -

jusqu'au 17 février 1960

avec rabais de 10 % 20 % 30 % 40 %

Fiancés, acheteurs de meubles ! Profitez de cette occasion unique pour vous procurer des meubles de qualité à des prix sensationnels ! Vous trouverez

CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER
STUDIOS

MEUBLES COMBINÉS
ENTOURAGES DE DIVANS
etc., etc., etc.

→ FACILITÉS DE PAIEMENT ← → GARDE-MEUBLES GRATUIT ←

A deux pas
de la Gare

Clausen Meubles S.A.

L.-Robert 79
La Chaux-de-Fonds

BULOVA WATCH COMPANY
BIENNE

cherche pour entrée immédiate ou pour époque à convenir jeunes gens qualifiés pour être formés en qualité de

dessinateur ou dessinatrice

Prière de faire offres écrites à la main avec curriculum vitae, copies de certificats et photo, à la Direction de la maison susmentionnée.

Importante entreprise en chauffage, ventilation, climatisation, cherche

dessinateur en chauffage et ventilation

Travail intéressant, situation stable.
Faire offres écrites en joignant curriculum vitae, copies de certificats, sous chiffre P 50 004 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Pour nos laboratoires d'essais nous cherchons un

technicien - électricien

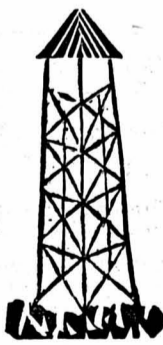
diplômé en courant faible, âge : 25 à 30 ans ; situation stable et bien rémunérée - caisse de retraite - semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, références et prétentions de salaire, à la

Société d'exploitation des câbles électriques
à Cortaillod (NE)

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

42



RICE MAC CHEEPEE

drôle de pétrole !

Roman d'amour
et d'espionnage

programme. Plus tard, nous aviserons. Il est impossible de tracer un plan d'avance. Nous devons nous en remettre à notre intuition, nous adapter aux circonstances, tirer profit du moindre incident. Quand nous mettons-nous en branle, ma chère Leïla.

— Dès demain, sauf imprévu !

IX

On m'avait installé une sorte de lit de camp dans l'une des arrières-pièces du rez-de-chaussée. Souraya, la fille du vieux Bouhedja Tahar chez qui j'avais trouvé refuge, avait apporté tant de soin à mon installation que même au « Royal Palace » je n'aurais pu passer une meilleure nuit.

A six heures du matin, j'étais debout, frais et dispos comme une rose. Dans la courette qui se trouvait derrière la maison, j'entendais Souraya aller et venir. Je m'approchai du moucharabieh et jetai un coup d'œil au dehors. Vive et légère, Souraya s'affairait autour du puits. Des poulettes maigrichonnes à tout instant venaient se jeter dans ses jambes. Elle n'en avait cure. Toute son attention, pour l'instant, était concentrée sur le panier à linge qui se trouvait près d'elle. Un à un, elle en retirait les vêtements qu'elle accrochait à une corde tendue en travers de la courette. Elle apportait à cette basse besogne autant de

soin et d'amour que je lui en avais vu déployer la veille au soir à la préparation de la chakchouka dont on avait voulu m'honorer.

C'était une très jeune et très jolie fille. Seize ans au plus. L'oiselet de la maison, comme disait son père, pour qui elle était sans cesse aux petits soins. Et c'était vrai qu'elle avait tout de l'oiselet. Je ne parvenais pas à en détacher les yeux. Je serais resté des heures à la contempler tant il y avait de grâce et de douceur jusque dans ses moindres gestes.

— Salam, Souraya ! dis-je au moment où ses pas l'amènèrent à hauteur du moucharabieh.

Elle rougit et, s'inclinant précipitamment, elle répondit :

— Salam, Si Donald !

Puis tout de suite après, elle demanda :

— Puis-je vous apporter l'eau pour vos ablutions, Si Donald ?

— Quand vous en aurez terminé, Souraya. Rien ne presse.

A ce moment, assourdi par l'éloignement, parvint jusqu'à nous la voix du muezzin qui, du haut de minaret de la djami (grande mosquée), appelait les fidèles à la prière. Quelques secondes plus tard, plus claire, plus nette, nous arriva celle du muezzin de la mesdjid (petite mosquée) plus proche.

Aussitôt, oublieuse de ma présence, Souraya se proterna sur le sol, me tournant le dos.

Je quittai le moucharabieh et allai m'asseoir sur le bord de mon lit. Ayant allumé une

cigarette, je demeurai quelques instants en contemplation devant les volutes de fumée qui voguaient à travers la pièce. Puis, je me mis à revivre la scène de la veille. Décidément, c'était une étrange aventure que celle dans laquelle je me trouvais embarqué. Une aventure aux rebondissements variés et toujours plus surprenants. Ainsi, par exemple, qui eût jamais cru quelques jours plus tôt que j'en arriverais à me confier aveuglément à la mystérieuse Leïla en qui je n'avais vu tout d'abord qu'un être d'autant plus dangereux qu'il était plus énigmatique. Même maintenant, j'aurais dû demeurer sur mes gardes. Pourtant, il n'en était rien. Il me semblait impossible que cette jeune femme pût ne pas être sincère, qu'elle pût poursuivre un but autre que celui qu'elle m'avait exposé. Pour moi, qui étais habituellement d'une méfiance quasi maladive, c'était là un revirement inexplicable... et inexplicable. Inexpliqué ? Voire. Il était certain que la beauté et la noblesse de Leïla n'étaient pas étrangères à cette transformation. L'aimais-je ? Non. Pas encore. M'était-elle toujours aussi indifférente que lors de nos premières rencontres ? Certes plus. Du reste, m'avait-elle jamais été indifférente ? C'était une question à laquelle je préférerais ne pas répondre. Il était certain cependant que, dès le premier instant, elle avait produit sur moi une très profonde impression.

(A suivre.)



AUTOCARS BONI

Parc 4 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 346 17

Samedi 6 février	MORTEAU Dép. 13 h. 30	Fr. 5.—
Dimanches 7 et 14 février Dép. 6 h.	SKIEURS! GRINDELWALD MTS CHEVREUIL COL DES MOSSÉS LEYSIN	Fr. 16.20 Fr. 14.50 Fr. 16.— Fr. 18.50
Dimanche 21 février Dép. 9 h.	BESANÇON, opérette « La Vie Parisienne », le grand succès du Théâtre du Palais Royal. Prix course et spectacle	Fr. 19.—
Mardi 1er mars Dép. 8 h.	COURSE EN AJOIE — Visite d'une fabrique de caquelons et de la fabrique de cigarettes Burrus à Boncourt, retour par la France. Prix de la course avec un bon dîner	Fr. 20.—

PAQUES

PARIS-VERSAILLES, 4 jours Fr. 180.—
FRÉJUS-NICE, 4 jours Fr. 175.—
Demandez les programmes

Autocars BONI

Rue du Parc 4 Tél. 3.46.17

Aide chauffeur

évent, manoeuvre possédant permis cat. poids lourds serait engagé par entreprise de la place. Place stable. Entrée à convenir.
Faire offres sous chiffre E D 1923, au bureau de L'Impartial.

MASSACRE DES PRIX comme encore jamais vus

Meubles Métropole

Léopold-Robert 100 Tél. 2 43 65 et 2 54 58

SOLDES

autorisés par la Préfecture du 15 janvier au 3 février

Tapis bouclé, 190/290 cm.	Fr. 115.—	Soldé Fr. 75.—
Tapis laine, 170/235 cm.	Fr. 175.—	Soldé Fr. 110.—
Tapis laine, 190/290 cm.	Fr. 230.—	Soldé Fr. 160.—
Tapis bouclé, 245/350 cm.	Fr. 210.—	Soldé Fr. 150.—
Tapis laine, 225/325 cm.	Fr. 330.—	Soldé Fr. 240.—
Tapis laine, 240/340 cm.	Fr. 330.—	Soldé Fr. 240.—
Tour de lit moquette	Fr. 125.—	Soldé Fr. 95.—
Tour de lit pure laine	Fr. 245.—	Soldé Fr. 160.—
Tour de lit pure laine	Fr. 260.—	Soldé Fr. 180.—

Choix sensationnel!

Voyez notre devanture spéciale

Maison d'ameublement réputée, avec très grande exposition, cherche pour les Montagnes neuchâteloises un bon

REPRÉSENTANT EN MEUBLES

doué d'initiative, dynamique et de bonne présentation. Fort salaire à personne capable, pouvant prouver chiffre d'affaires. Entrée tout de suite ou à convenir.
Adresser offres écrites avec certificats, curriculum vitae et photographie, sous chiffre P 50009 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Employée de bureau qualifiée

connaissant la comptabilité, est demandée pour entrée immédiate ou à convenir. Situation stable et bien rémunérée.

Seules les personnes pouvant justifier une pratique de plusieurs années, sont priées de faire leurs offres avec références et prétentions de salaire, sous chiffre R. N. 2228, au bureau de L'Impartial.

Pour les fiancés

UNE OFFRE AVANTAGEUSE
Fr. 2.790.—

Un mobilier composé de : 1 chambre à coucher en bouleau moucheté comprenant : 1 armoire à 4 portes avec 2 penderies et rayonnage, 1 coiffeuse commode à 3 tiroirs et 2 portes, 2 lits jumeaux avec entourage et 2 tables de nuit.

1 salle à manger composée d'un vaissellier avec bar et vitrine monté sur socle, 1 table à rallonges et 4 chaises arrondies.

1 salon se composant d'un divan-couche avec coffre à literie, matelas à ressorts et 2 fauteuils assortis recouverts de tissu laine, 1 table de salon.

Les trois chambres livrées franco domicile et garanties par nos ateliers d'ébénisterie et tapisserie, au prix de

Fr. 2.790.—

Meubles - Tapis - Rideaux
M. LEITENBERG
Grenier 14
Tél. (039) 3 30 47

A LOUER

pour le 30 avril 1960, Grenier 20, deux appartements de 4 1/2 pièces. Prix 252 fr. et 259 fr., tout confort, eau chaude. Prix 4 fr. le m3. — S'adresser Etude Roulet, av. Léopold-Robert 4, tél. 3 17 83

Clador

engagerait

aviveur et jeune fille

pour différents travaux d'atelier.
Se présenter Daniel-JeanRichard 13.

Personnel féminin

serait engagé pour travaux propres en atelier.

Faire offres sous chiffre L. M. 2109, au bureau de L'Impartial.

Le Porte-Echappement Universel S.A.

Département porte-échappements

Rue Jardinière 153, Usine No 4

engagerait tout de suite ou date à convenir

ouvrières de terminaison

et

décalqueuse

Semaine de 5 jours.

Se présenter au bureau entre 11 et 12 heures et entre 17 et 18 heures.

FABRIQUES MOVADO engagent

ouvrières d'ébauches qualifiées

ouvriers (ouvrières) sur presses

Jeune

mécanicien-outilleur

désirant se spécialiser dans la confection d'outils en métal dur.

Nous cherchons pour notre bureau de vente et de publicité

EMPLOYÉ

ayant bonne formation technique.

Pour notre bureau de construction

TECHNICIEN-ÉLECTRICIEN

éventuellement mécanicien-électricien connaissant bien les commandes de machines automatiques tant en courant fort qu'en courant faible.

Envoyer offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 50.007 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiate

employée de maison

Si capable, très bon salaire. Téléphone (039) 2 23 59.

EBENISTE

ou

Menuisier - Ebéniste

qualifié, trouverait place tout de suite à l'Ebénisterie de St-Imier, Paul-Arnold Merkt.

HAUTE MODE

CHAPEAUX

MODELES

pour dames, dernières créations. Les réparations, transformations et teintures sont exécutées avec soin

A L'ALSACIENNE

RUE NEUVE 10

DAME

40 ans, bonne présentation, sérieuse et discrète, cherche travail dans bureau ou commerce, matinales seulement. Semaine 5 jours. Libre tout de suite. — Ecrire sous chiffre L J 2207, au bureau de L'Impartial.

Jeune fille

connaissant la dactylographie et si possible la sténographie est demandée par fabrique d'horlogerie de la place, pour tout de suite ou époque à convenir. — Faire offres écrites sous chiffre A V 1882, au bureau de L'Impartial.

Portes de garages

à deux battants,

Poutrelles

minimum 4mx10 cm, sont achetées par Roger Ferner, Parc 89, tél. 2 23 67.

Orchestre Rodgero

accordeoniste virtuose, chanteur, se recommande pour vos soirées. Joue à 2, 3 ou 4 musiciens, selon désir. — S'adresser à M. Roger Pasquali, Stavy-Mollondin 16, tél. 2.30.66.

GARAGE

à louer pour tout de suite. Situation au centre, proximité de la gare. Eau et lumière — Ecrire à case postale 2, La Chaux-de-Fonds 1.

ON CHERCHE

Jeune fille

de 16-17 ans pour aider au petit ménage et apprendre l'allemand. Bon gage et congé réglé, vie de famille. — Tél. (065) 2 13 14.

Nous cherchons

CAISSIERE

pouvant également faire du travail de bureau.

Se présenter au 5^e étage

printemps

Profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de leur grand deuil,

Madame Albert FIVAZ et ses enfants prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

La Tour-de-Peilz, janvier 1960.

Madame Ernest JOSI-STERKI ;

Madame Henri JAGGI-JOSI ;

Monsieur et Madame René JOSI,

profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées pendant ces jours de douloureuse séparation, expriment à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, leurs sincères remerciements et leur reconnaissance émue.

Et le soir venu, le Maître dit :
Passons sur l'autre rive.
Marc IV, 35.

Ma grâce te suffit. II Cor. XII, 19.

Monsieur et Madame Charles Brandt-Hirschy, leurs enfants et petits-enfants,
Madame et Monsieur Jacques Ducommun-Brandt, leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur Frédéric Péter, La Sagne, ses enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Henri Gut, Lausanne,
Madame Amanda Calame-Brandt, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles Roulet, Richard, Pierrehumbert, Brand-Dalcher, Wiedemann, Dalcher, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère soeur, belle-soeur, tante, grande-tante, nièce, cousine et parente,

Madame

Amélie DALCHER

née BRANDT

que Dieu a rappelée à Lui, paisiblement, lundi, dans sa 79^{me} année.

La Chaux-de-Fonds, 1er février 1960.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 4 février, à 15 h.

Culte au domicile mortuaire, Sommaille 4a, à 14 h. 20.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part.

Epouse et mère chérie, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous.
Ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur Jean-Louis Sigrist :

Madame Vve Ruth Jacot-Sigrist, au Torneret, ses enfants et petit-enfant ;

Madame et Monsieur Gottlieb Hauri-Sigrist, à Tramelan et leurs enfants ;

Madame et Monsieur Jean Wäfler-Sigrist et leurs enfants,

ainsi que les familles Oppliger, Sigrist, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, soeur, belle-soeur, tante cousine et parente

Madame

Jean-Louis SIGRIST

née Emélie OPPLIGER

que Dieu a reprise à Lui, mardi, dans sa 76^{me} année, après quelques jours de maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 2 février 1960.

L'incinération, SANS SUITE, aura lieu jeudi 4 courant à 14 h.

Culte au domicile à 13 h. 20.

Domicile mortuaire : LES FOULETS 7

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

AU PALAIS BOURBON

L'Assemblée nationale octroie les pouvoirs spéciaux au gouvernement

Mais elle y apporte certaines limitations

Paris, le 3 février.

L'Assemblée nationale a accordé les pouvoirs spéciaux réclamés par le gouvernement, à la majorité de 449 voix contre 79, mais en y apportant certaines limitations. En effet, bien que tous les groupes, à l'exception des communistes et d'une partie des indépendants, fussent d'accord pour renforcer l'autorité de l'Etat en un moment critique, bon nombre de députés craignaient que le gouvernement actuel, ou celui qui pourrait lui succéder, n'usât de ces pouvoirs pour réduire les libertés essentielles prévues par la constitution.

M. Debré, dans son discours introductif, avait spécifié que les ordonnances que son gouvernement pourrait prendre concernaient uniquement le maintien de l'ordre, la sauvegarde de l'Etat, la pacification et l'administration de l'Algérie, et qu'elles ne s'appliqueraient ni à la réforme de la constitution, ni à la législation économique ou sociale.

De notre correspondant de Paris, par téléphone

Le double souci des parlementaires

Mais la commission de législation de l'Assemblée demanda que cela fût clairement exprimé dans le projet de loi, que les pouvoirs spéciaux fussent uniquement accordés au gouvernement actuel (même remanié), qu'ils expirent le 1er juillet prochain, et non le 1er avril 1961, comme le gouvernement le demandait. M. Debré fut d'accord sur les deux premiers points, mais non sur le troisième.

Le débat fut marqué par le double souci des députés d'accorder les pouvoirs spéciaux, mais de les limiter, quant à leur étendue et à leur durée. Quelques orateurs s'y montrèrent nettement hostiles, comme M. Bidault, dont les sympathies pour les ultras d'Alger sont connues — mais ce fut l'exception. En effet, la plupart des députés avaient conscience qu'il fallait renforcer l'autorité de l'Etat, afin d'empêcher le retour d'événements aussi graves que ceux qui venaient de se produire.

De Gaulle souhaite une Algérie fédérée

Le général de Gaulle s'était efforcé, dans la matinée, d'apaiser les inquiétudes qui se manifestaient. Il avait reçu, à cet effet, les représentants des divers groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat, à l'exception des communistes et des élus d'Algérie. Il leur avait dit, notamment, qu'il signerait lui-même les ordonnances et qu'il veillerait à ce qu'elles ne dépassent point le cadre prévu.

Il avait saisi cette occasion pour exposer à ses interlocuteurs ses vues sur l'Algérie. « Contrairement à ce qu'on a cru comprendre, leur a-t-il dit en substance, lorsque j'ai formé le vœu, dans mon discours de vendredi dernier, que les Algériens se prononcent pour la solution la plus française, je ne songeais pas à l'intégration. JE SOUHAITE, quant à moi, QUE L'ALGERIE SOIT UN ETAT FEDERE, unj à la Métropole par des liens aussi étroits que possible. » Voilà qui ne satisfera pas les colons et une partie de l'armée.

Graves inondations en Argentine

SANTIAGO DEL ESTERO (Argentine), 3. — AFP — De graves inondations sévissent actuellement dans la province de Santiago del Estero, à 1500 km. au nord de la capitale de l'Argentine. A la suite de ces inondations, provoquées par la crue du fleuve Salado, toutes les communications sont coupées et plusieurs localités sont isolées, notamment celle d'Anatuya.

Arrestation de M^e Biaggi

En ce qui concerne « l'affaire du complot » — qui englobe l'insurrection d'Alger et les tentatives de subversion de l'ordre établi — on signale deux faits nouveaux : l'inculpation officielle de M. Lagaille, qui est détenu à la prison de la Santé et qui a choisi comme défenseur Me Tixier-Vignancour ; l'arrestation de Me Biaggi, député de Paris, et de M. Kaouah, député d'Alger, au moment où ils descendaient de l'avion régulier venant d'Algérie. On est sans nouvelle de MM. Ortiz et Martel. Quant à M. Demarquet, il aurait manifesté l'intention de contracter un engagement militaire.

On sait que le gouvernement avait

Remis en liberté...

PARIS, 3. — AFP. — Toutes les personnalités d'extrême-droite qui avaient été appréhendées lundi et dimanche, en relation avec l'affaire du trafic d'armes avec les activistes d'Alger, à l'exception d'une seule, ont été remises mardi matin en liberté. Elles seront convoquées par la suite, par le juge d'instruction.

Le général Chassin, qui fut le premier président du « Mouvement populaire du 13 mai » fondé au lendemain des événements algériens de mai 1958, était rentré hier soir à son domicile, son état de santé étant incompatible avec la garde à vue dont il était l'objet.

La seule personne maintenue encore en état d'arrestation est Mlle Nicole Dion, secrétaire de Philippe de Massey, ancien lieutenant, gérant d'une société, actuellement en fuite et qui aurait été l'âme du complot.

laissé le choix aux insurgés de rentrer chez eux ou de s'engager. Plusieurs, qui avaient déclaré vouloir servir dans un régiment de paras, ont finalement opté pour la première solution. Peut-être est-ce dû au fait que les autorités ont indiqué qu'ils ne seraient pas à l'abri de poursuites ultérieures, même en servant dans l'armée.

J. D.



Cette photo a été prise au moment où Lagaille et ses hommes, en file indienne, quittaient leur camp retranché pour se livrer à la troupe qui les encerclait.

Tension accrue dans le Proche-Orient.

Entre Israël et la Syrie, la tension ne cesse de monter et cet accès de fièvre pourrait bien provoquer une nouvelle crise grave dans le Proche-Orient. L'enjeu des escarmouches qui ont eu lieu ces derniers jours est le village abandonné de Tewfik, dans la zone démilitarisée.

« Les Nations-Unies ont sommé la Syrie d'évacuer ses troupes du village de Khirbet Tewfik, situé à l'intérieur de la zone israélienne démilitarisée », a annoncé mardi soir aux représentants israéliens de la commission d'armistice, le colonel Pierlot, président de cette commission.

Ce village, avait été détruit, dimanche par une action armée israélienne, et avait été réoccupé lundi par une quarantaine de soldats syriens.

Des armes russes.

Un porte-parole de l'armée israélienne a présenté mardi aux journalistes étrangers diverses armes, de fabrication soviétique et tchécoslovaque, saisies au cours des derniers engagements qui se sont produits à la frontière syrienne.

REVUE DU Jour

Parmi ces armes figurent notamment le dernier modèle de carabine automatique soviétique « Kalachnikov », et une mitrailleuse lourde « Gorianov », ainsi qu'un canon anti-char tchécoslovaque.

Violentes menaces du Caire.

Des camions militaires transportant des troupes ont traversé les rues du Caire mardi en direction de l'Est.

Le journal « Al Ahrâm » écrit que de fortes concentrations de troupes de la R. A. U. ont lieu actuellement sur la ligne d'armistice dans le désert du Sinaï, où les forces israéliennes ont pénétré en 1956 en territoire égyptien.

La radio du Caire a mis en garde Israël, en ajoutant que la République arabe unie est prête à mener une lutte décisive contre la Palestine. Israël est placé entre deux armées, l'une massée en Syrie, l'autre en Egypte. La radio a ajouté que les forces de la R. A. U. combattront jusqu'à la liquidation d'Israël.

La date du prochain voyage du général de Gaulle est encore inconnue

PARIS, 3. — AFP. — La date du prochain voyage du général de Gaulle en Algérie n'est pas encore arrêtée.

On avait laissé entendre, lundi, dans les milieux proches de la présidence de la République, que le chef de l'Etat pourrait se rendre en Algérie aux environs de la date qui avait été fixée avant les événements d'Alger, c'est-à-dire vers la fin de cette semaine.

Or, selon des indications recueillies mardi soir, à très bonne source, il semble que ce voyage serait sensiblement retardé : il pourrait avoir lieu dans la seconde moitié du mois.

Alger renait à la vie normale

ALGER, 3. — AFP. — Alger a repris hier son rythme et son aspect habituels. Les files d'attente se sont de nouveau formées aux arrêts d'autobus. Les piétons ont repris également possession de la rue. Au plateau des Glières, où campent des parachutistes de la Légion et des chasseurs alpins, la zone interdite établie autour du « réduit » a rétréci. La troupe n'occupe plus guère que les jardins. Les artères qui traversent le plateau sont de nouveau rendues à la circulation, tout au moins des piétons, car il ne semble pas que la circulation automobile dans le centre de la ville puisse être rétablie avant jeudi au plus tôt.

Pour accélérer la remise en état, l'armée prête la main. Jusqu'à la tombée de la nuit, des soldats ont chargé des camions militaires de pavés qui encombraient les trottoirs, à l'entrée de la rue Charles Péguy. La pierraille qui, dans cette rue, remplacera le pavé, a été répandue. Demain, les rouleaux compresseurs et les bitumeuses pourront entrer en action.

Tout autour du secteur interdit, un cordon de troupes continue à monter une garde vigilante. Les hommes de garde portent la trace des dures journées qu'ils viennent de passer : certains vacillent de fatigue, d'autres dorment debout, appuyés sur l'aile d'un camion, les bandes de cartouches de mitrailleuses enroulées autour du cou ou de la ceinture, les grenades accrochées aux poches.

Le Secrétariat général de l'ONU a annoncé qu'il n'a pas reçu d'informations permettant de confirmer des nouvelles du Foreign Office selon lesquelles le cessez-le-feu aurait été institué à la frontière syro-israélienne.

Il semble donc bien que la situation s'aggrave très rapidement et l'on se demande si la commission d'armistice qui se trouve sur place, pourra éviter des heurts plus sanglants, dont on peut prévoir que les conséquences seraient tragiques.

Autre contrée névralgique.

On apprend de source officielle que la police a effectué des perquisitions dans les magasins de Kalimpong et certaines autres villes situées près de la frontière indo-tibétaine, et qu'elle a saisi des cartes géographiques des frontières et du « matériel de propagande ». Des poursuites ont été engagées contre plusieurs personnes.

D'autre part, la « loi de sécurité », en vigueur dans l'Etat du Pendjab, a été étendue à l'Etat d'Himachal Pradesh, qui a également une frontière commune avec le Tibet. Cette loi donne au gouvernement des pouvoirs plus étendus pour lutter contre les activités subversives.

J. Ec.

Ortiz a rejoint un poste de commandement clandestin

Mais Lagaille s'est « sacrifié »

ALGER, 8. — AFP. — Joseph Ortiz, qui est sorti du camp retranché lundi matin à quatre heures, a rejoint un poste de commandement clandestin, a annoncé M. Demarquet, ancien député poujadiste, au cours d'une conférence de presse tenue mardi matin à Alger.

M. Demarquet qui s'était joint vendredi dernier aux insurgés, a relaté ensuite les conditions dans lesquelles se déroulèrent les tractations qui aboutirent à la reddition du réduit. « Lagaille, a-t-il dit, a sacrifié son cas personnel au bon déroulement du processus de reddition : sortir en rang, en ordre, en armes, la tête haute. Nous n'avions qu'une seule garantie : la parole « verbale » du colonel Dufour, nous l'estimions suffisante. »

Concentrations de troupes israéliennes près de la zone démilitarisée

DAMAS, 3. — AFP. — Les Israéliens procèdent à une importante concentration de troupes à l'ouest de la zone démilitarisée, près du village de Tewfik, et une partie de ces forces a déjà pénétré dans le « no man's land », a déclaré mardi soir le colonel Akram Dairy, porte-parole de la première armée de la République arabe unie.

« Nous nous attendons à une offensive israélienne imminente contre les positions arabes », a ajouté le colonel Akram Dairy.

Vague de froid en Pologne

VARSOVIE, 3. — AFP. — La vague de froid qui s'est abattue sur la Pologne a provoqué d'importantes perturbations dans le trafic maritime et ferroviaire.

Dans certaines régions du pays et notamment dans celle de Cracovie, le thermomètre est descendu jusqu'à moins 36 degrés centigrades. Sous l'effet de ce brusque changement de température, des voies ont été endommagées, et ce n'est que grâce à la vigilance des cheminots que des catastrophes ont pu être évitées.

Deux institutrices abattues en pleine classe

HARTFORD CITY (Indiana), 3. — Afp. — Deux maîtresses de l'école primaire de Hartford City ont été abattues à coups de fusil mardi matin, en pleine classe, sous les yeux de leurs élèves, le principal de l'école, M. Léonard Redden.

Ce dernier a aussitôt pris la fuite en automobile.

Les deux victimes, Miss Harriet Robson, âgée de 52 ans, et Mme Minnie McFerrer, âgée de 57 ans, enseignaient à l'école depuis plusieurs années. Aucune difficulté n'avait surgi entre elles et le principal, et on ignore le motif de ce double crime.

Suicide d'un commissaire de police

LONDRES, 3. — AFP. — L'un des as de Scotland Yard, le commissaire principal Owen Richard, ayant sous ses ordres la police de l'East-End de Londres, s'est suicidé à son domicile pour des raisons encore inconnues.

Le commissaire Richard, entre autres affaires, avait récemment conduit l'enquête sur deux cambriolages de banques qui avaient conduit à l'arrestation d'un policier qui dirigeait la bande de cambrioleurs.

Il était également chargé de l'enquête, restée jusqu'ici sans résultat, sur le cambriolage d'une banque de l'East-End au cours duquel, les bandits avaient réussi à emporter près de 100 mille livres en billets de banque usagés.

Prévisions du temps

Aujourd'hui en général beau temps. Sur le Plateau bancs étendus de brouillard. Passagèrement foehn dans les Alpes. Jeudi ciel très nuageux à couvert. Précipitations attendant d'ouest en est au cours de la journée. Baisse de la température en montagne. Vent du sud à sud-ouest se renforçant en montagne. En plaine températures voisines de zéro degré pendant la nuit.